

RD-CONGO



LE COURRIER DE KINSHASA

300 FC/200 CFA

www.adiac-congo.com

N° 3581 - LUNDI 23 SEPTEMBRE 2019

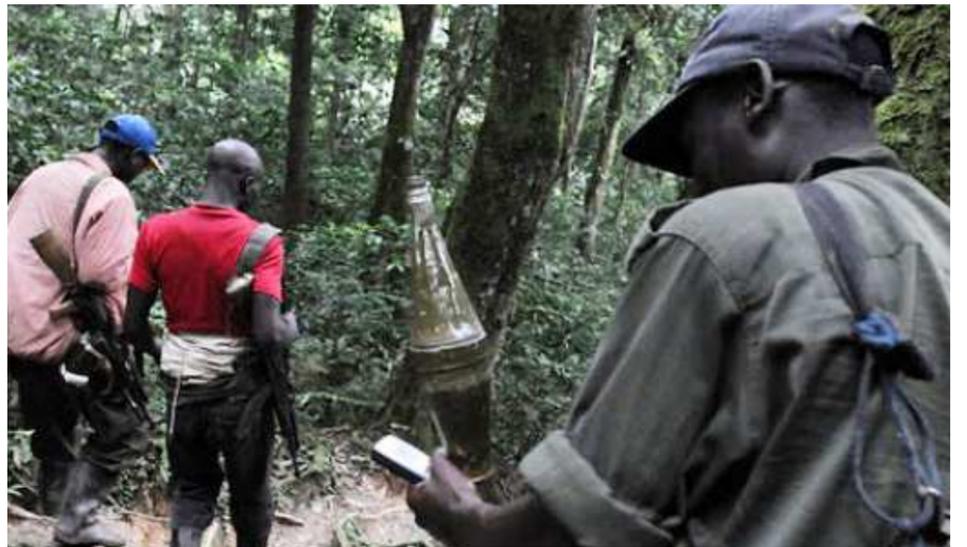
PAIX ET SÉCURITÉ

Les Fardc déterminées à pacifier l'est du pays

Les Forces armées de la République démocratique du Congo (Fardc) ont présenté à la presse, le 20 septembre, les éléments des Forces démocratiques pour la libération du Rwanda (FDLR), capturés lors des récents affrontements dans la partie est du pays. Elles ont saisi l'occasion pour appeler tous les autres groupes armés actifs dans la région à

déposer les armes et à se rendre, affichant clairement leur ferme volonté de concrétiser la vision du chef de l'Etat, Félix Tshisekedi, de pacifier cette partie orientale. L'une des conséquences de l'attaque des Fardc a été la mort du chef des FDLR, Sylvestre Mudacumura, le 17 septembre, à Bwito, au Nord-Kivu.

Page 4



Des éléments des FDLR dans une forêt à l'est du pays

PARC AGRO INDUSTRIEL

Matata Ponyo exhume le dossier Bukanga Lonzo



Matata Ponyo

L'ex-Premier ministre met l'accent sur le volet économique et social de ce vaste projet éminemment social sur le dos de ceux qui ont eu à le gérer juste

après son départ de la primature. Profitant de la tribune qui lui a été offerte le vendredi dernier par la plate-forme « Investir pour un Congo émergent », Matata Ponyo a donné sa version des faits. Il exige que le dossier soit porté sur la place publique pour « que tout le monde sache qui est responsable de l'arrêt de ce projet aussi important ».

« Lorsqu'on me posera la question, je répondrai. Mais il faudra aussi que ceux qui l'ont géré après nous disent pourquoi ils ont arrêté un projet aussi important », a-t-il répliqué aux insinuations de détournement qui lui sont imputées, à tort ou à raison.

Page 3

INSÉCURITÉ À KINSHASA

Les taxis-motos interdits de circuler dans la commune de la Gombe

La mesure, qui entre en exécution à compter de ce 23 septembre, a été prise par le bourgmestre de la commune, en exécution de la décision de l'autorité urbaine et devrait permettre de lutter contre les abus constatés ces derniers jours sur l'ensemble de la ville capitale.

Selon Fabrice Ngoy Kazadi, plusieurs cas de vol et d'enlèvement ont été commis avec la complicité des moto-taximen, justifiant ainsi la décision du gouverneur de Kinshasa de renforcer les mesures prises autrefois.

Page 4

PROGRAMME D'URGENCE DE CENT JOURS

Des fonds décaissés pour l'exécution des travaux restants

Le premier Conseil ordinaire des ministres a eu lieu le 20 septembre à l'Hôtel du gouvernement sous la houlette du Premier ministre, Sylvestre Ilunga Ilunkamba. Parlant du programme d'urgence des cent jours initié par le chef de l'Etat, il a été indiqué que des moyens financiers ont été dégagés à la suite des concertations entre les ministres des Finances et le vice-Premier ministre en charge du budget pour l'exécution des travaux restants.

Concernant la mise en œuvre de la gratuité de l'Enseignement de base, le Conseil s'est réjoui de son effectivité sur le terrain. Entre-temps, les réflexions sur le renforcement des moyens de son financement se poursuivent.

Page 3



Un chantier de saut-de-mouton à Kinshasa

VIE DES PARTIS

Le Mouvement lumumbiste progressiste honore «ses martyrs»

La formation politique que dirige Franck Diongo Shamba a rendu un vibrant hommage, le 19 septembre à son siège national à Kinshasa, à douze de ses militants ainsi qu'à d'autres non identifiés, décédés le 19 janvier 2016, lors de la marche pacifique organisée pour exiger l'alternance à la tête du pays.

La cérémonie a mobilisé plusieurs personnalités et les membres des familles des victimes. Après la projection du film documentaire réalisé sur le malheureux événement a donné lieu à des sanglots entendus au siège du Mouvement lumumbiste progressiste (MLP). Son président national, Franck Diongo Shamba, et l'assistance n'ont pas pu contenir leurs larmes, comme si ce fait douloureux venait de se passer hier.

« Vous avez vu que toutes les victimes étaient des responsables parmi lesquels des pères de famille et des étudiants », a indiqué Franck Diongo, balayant ainsi les affirmations des autorités au pouvoir à l'époque qui alléguaient que ces victimes étaient de pillards et des enfants de la rue, communément appelés « Shegués ». Leurs photos et les membres de leurs familles ont été présentés à l'occasion.

On ne pleure pas les héros, on les célèbre. Saluant le sacrifice suprême de ces Congolais, le président du MLP a souligné que cela constitue la sève du combat qu'ils sont appelés à pérenniser. « La leçon retenue de ce sacrifice est leur acceptation de se battre pour le Congo », a indiqué Franck Diongo Shamba,

engagé à se battre jusqu'au déracinement et au déboulonnement de « ce système qui a détruit le pays ».

Cet engagement a été soutenu par d'autres personnalités qui sont intervenues à la cérémonie, entre autres, le président de l'Association africaine de défense des droits de l'homme, Jean-Claude Katende; le député national André Mbata; le ministre délégué à la Défense nationale, Sylvain Mutombo. Ce dernier, d'ailleurs, a indiqué qu'il était prêt à quitter le gouvernement si celui-ci tournait le dos aux objectifs pour lesquels il s'est battu dans l'opposition.

Un mémo au chef de l'Etat Reconnaissant Félix Tshisekedi son ancien compagnon dans l'opposition comme chef de l'Etat, le



La foule, au siège du MLP, à l'occasion de la commémoration/Adiac

feu Etienne Tshisekedi et tous les autres ont combattu pour la liberté. « Nous avons combattu le bon combat et la présence de Félix Tshisekedi à la présidence de la République doit aboutir à un véritable Etat de droit en RDC », a déclaré Franck Diongo

de la République, dans lequel certaines recommandations y sont inscrites. Il s'agit, selon Franck Diongo Shamba, de l'érection d'une stèle pour commémorer les martyrs du combat de la démocratie sur laquelle il serait inscrit tous leurs noms en vue de les honorer;

les familles des victimes de ce combat. Ce mémo rejoint également la volonté exprimée par le député André Mbata, qui a lui aussi préconisé l'érection d'un monument pour honorer la mémoire de ces martyrs. Notons que cette cérémonie a été l'occasion pour tous les combattants de la liberté réunis au siège du MLP de réaffirmer leur « profession de foi ». Ce qui a expliqué la présence sur les lieux de Jacquemain Shabani de l'Union pour la démocratie et le progrès social (UDPS); le député national, Eliezer Ntambwe; le président de la Fondation Bill-Clinton pour la paix, Emmanuel Adou Cole; le député national Peter Kazadi; le membre du mouvement citoyen, Grâce Tshunza; Fils Mukoko de l'UDPS, etc.

Lucien Dianzenza

« Vous avez vu que toutes les victimes étaient des responsables parmi lesquels des pères de famille et des étudiants »,

MLP a estimé que son élection à la magistrature suprême doit obligatoirement conduire à la réalisation de la vision pour laquelle

Shamba, insistant que le combat n'est pas encore fini. Il a laissé entendre que le MLP a introduit un mémorandum auprès du président

de l'ouverture d'un procès contre leurs bourreaux; de la création d'un fonds pour la démocratie qui permettra notamment de soutenir

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo
Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembédi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé, Jean Kodila
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de service), Lopelle Mbooussa Gassia

Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service)

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Quentin Loubou (Coordination), Durly Emilia Gankama

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaïne Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikomat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali-Coombé, Christian Brice Elion
Économie : Laurent Essolomwa,
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Culture : Nioni Masela
Sports : Martin Enyimo
Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port -

Immeuble Forescom commune de Kinshasa Gombé/Kinshasa - RDC -
Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndongidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs :
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie :
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Administration des ventes : Marina Zodialho, Sylvie Addhas

Commercial Brazzaville : Erhiade Gankama
Commercial Pointe-Noire : Mélaïne Eta Anto
Chef de service diffusion de Brazzaville : Guylin Ngossima
Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé, Irin Maoiakani, Christian Nzoulani
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubelé Ngono

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo

IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service prépresse : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

Tél. : (+242) 05 629 1317
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbengutu Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire NZONZI B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo
Tél.: 06 700 09 00
Email : regie@lesdepêchesdebrazzaville.fr
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

PARC AGRO INDUSTRIEL

Matata Ponyo exhume le dossier Bukanga Lonzo

L'ex-Premier ministre met l'échec du vaste projet éminemment social sur le dos de ceux qui ont eu à le gérer juste après son départ de la primature.

Lancé avec pompe par l'ancien président de la République, Joseph Kabila, le parc agro industriel de Bukanga Lonzo, érigé dans la province de Kwango, a fait long feu. Tous les bienfaits dont on a fait miroiter la population en termes d'autosuffisance alimentaire se sont révélés de la poudre aux yeux. Aujourd'hui, cet ouvrage qui incarnait l'espoir de tout un peuple est à l'arrêt après avoir englouti des fonds énormes. Près de cent-cinquante millions de dollars partis en fumée ! Ce montant représente le coût global de l'investissement tel que matérialisé par le contrat de gré à gré signé sous le Premier ministre, Matata Ponyo, avec la firme Africom commodities Ltd. Sujet aux spéculations sur sa gestion de ce dossier, l'ex-Premier ministre a profité de la tribune qui lui a été offerte, le 20 septembre, par la plate-forme « Investir pour un Congo émergent », pour répliquer et donner sa version des faits. C'était dans la salle Show buzz à Kinshasa alors qu'il déroulait sur le thème



Augustin Matata Ponyo

« Leadership et bonne gouvernance ».

D'emblée, Augustin Matata Ponyo s'est plaint du fait que ce grand projet social n'a pas résisté à l'épreuve du temps. Il a fallu qu'il quitte ses fonctions de Premier ministre pour qu'on en parle plus. Un échec qu'il met sur le dos de ceux qui l'ont succédé à la primature. « Ce fut un projet d'une importance vitale pour les Congolais en géné-

ral. Il a même servi d'inspiration pour d'autres pays africains. Je regrette qu'il soit négligé aujourd'hui », a-t-il indiqué.

« Bukanga Lokonzo n'a pas été une ferme, parce que les gens ont tendance à confondre. C'est un projet agro-industriel. Laissez-moi vous dire que l'exemple de Bukanga Lonzo a déjà été copié par d'autres pays mais qui sont

en train de le finaliser. Moi, je n'étais plus au gouvernement. Un expert d'une institution internationale est venu me chercher pour me dire qu'il ne comprenait pas pourquoi ce projet qui devait servir de modèle dans l'Afrique subsaharienne était étouffé de cette manière (...). Etant un projet, ça ne pouvait s'arrêter avec le départ d'une personne. Ça ne peut pas être combat-

tu comme si c'était un projet d'une personne ».

En fait, Matata Ponyo tente de se dédouaner de cette affaire et refuse d'y être mêlé car il n'était pas dans son exécution après avoir posé les fondamentaux. « Lorsque l'on me posera la question sur Bukanga Lonzo, je répondrai. Mais il faudra aussi que ceux qui l'ont géré après nous disent pourquoi ils ont arrêté un projet aussi important pour la population congolaise », a-t-il martelé. Il est prêt à en découdre avec ses pourfendeurs lorsque le dossier sera porté sur la place publique pour « que tout le monde sache qui est responsable de l'arrêt de ce projet aussi important ». Au-delà de tout, il pense qu'il est encore possible de relancer ce projet qui permet de produire localement ce que le pays peut importer. Ce qui est sûr est que Bukanga Lonzo a été mal géré. Les fonds mis à sa disposition ont été dilapidés par des gestionnaires véreux. Jamais les états financiers du projet n'ont été soumis à un audit sérieux. Il est temps que la justice se saisisse de ce dossier afin que les responsabilités soient clairement établies.

Alain Diasso

PROGRAMME D'URGENCE DE CENT JOURS

Des fonds décaissés pour l'exécution des travaux restants

Le programme d'urgence initié par le chef de l'Etat, Félix Tshisekedi, a été parmi les points abordés par le premier Conseil ordinaire des ministres, le 20 septembre à l'Hôtel du gouvernement, sous la houlette du Premier ministre, Sylvestre Ilunga Ilunkamba.

Le compte-rendu fait par le ministre d'Etat, ministre de la Communication et médias, porte-parole du gouvernement, Jolino Makalele, indique qu'à l'instigation du Premier ministre, des moyens financiers ont été dégagés à la suite des concertations entre les ministres des Finances et le vice-Premier ministre en charge du budget pour l'exécution des travaux restants du programme d'urgence des cent jours. Selon le compte rendu, le projet de loi de finances 2020, en instance d'être présenté au parlement, a été également approuvé. Sylvestre Ilunga Ilunkamba a tenu également à évoquer, au cours de cette réunion, les engagements souscrits par les membres du gouvernement lors de la signature de l'Acte d'engagement éthique. « Les membres du



Un chantier de saut-de-mouton à Kinshasa

gouvernement se sont engagés non seulement à être guidés dans l'exercice de leurs fonctions par le code d'éthique qui prescrit un certain nombre de valeurs à respecter, mais aussi, à accepter les sanctions en cas de non-respect desdites valeurs », a prévenu le Premier ministre. Il a, en outre, exhorté les membres du gouvernement « à respecter scrupuleusement le décret n°12/024 du 19 juillet 2012 portant organisation et fonctionnement des cabinets ministériels qui

a été pris pour assainir les finances publiques ».

Abordant le chapitre sécuritaire, Jolino Makalele a laissé entendre que le Conseil s'est félicité du calme qui règne actuellement sur toute l'étendue du pays, hormis l'insécurité observée dans certains coins du Nord-Kivu suite à l'activisme des groupes armés et dans la province d'Ituri, particulièrement à Djugu. Il a été noté la nécessité de renforcer les moyens matériels des Forces armées de la République démocratique du Congo

(Fardc) pour mieux faire face à cette situation. Dans la foulée, le vice-Premier ministre, ministre de l'Intérieur, sécurité et affaires coutumières a fait l'état des lieux de la situation sécuritaire. Dans la province de l'Ituri, a poursuivi le porte-parole du gouvernement, il a été constaté la résurgence des affrontements entre des personnes de l'ethnie Hema et celles de l'ethnie Lendu causant près de dix-sept morts et plusieurs blessés dans le territoire de Djugu. A ce sujet, à en croire le compte-rendu, une réunion de sécurité a eu lieu entre le ministre de l'Intérieur, celui de la Défense, le gouverneur de l'Ituri ainsi que le représentant du conseiller spécial du chef de l'Etat et le commissaire provincial intérimaire pour trouver les voies et moyens de mettre fin à ces attaques et restaurer la paix dans cette partie de la République. Au Nord-Kivu, il a été fait état de la neutralisation, le 18 septembre, du chef rebelle des FDLR, Sylvestre Mudachumura, lors d'une opération de traque par les Fardc; lesquelles sont déterminées à réduire à

néant ce mouvement armé. Au plan militaire, le ministre de la Défense a fait remarquer que des indices laissent voir que les mouvements terroristes semblent avoir établi leurs bases dans certaines zones du pays. Ce constat est consécutif à l'arrestation d'un membre éminent d'un mouvement terroriste. Concernant la mise en œuvre de la gratuité de l'Enseignement de base, le Conseil ordinaire des ministres a constaté, sur la foi du rapport du ministre de l'Enseignement primaire, secondaire et technique, que « la gratuité de l'enseignement primaire telle que prévue dans la Constitution et prônée par le président de la République est effective ». Entre-temps, les réflexions sur le renforcement des moyens de financement se poursuivent. Par ailleurs, le Conseil ordinaire des ministres a été informé par le ministre du Commerce extérieur, Jean-Lucien Bussa, d'une pénurie de farine de maïs dans le Grand Katanga. Une mission a été diligentée pour prendre des mesures idoines à cet effet.

A.D.

PAIX ET SÉCURITÉ

L'armée congolaise déterminée à pacifier l'est du pays

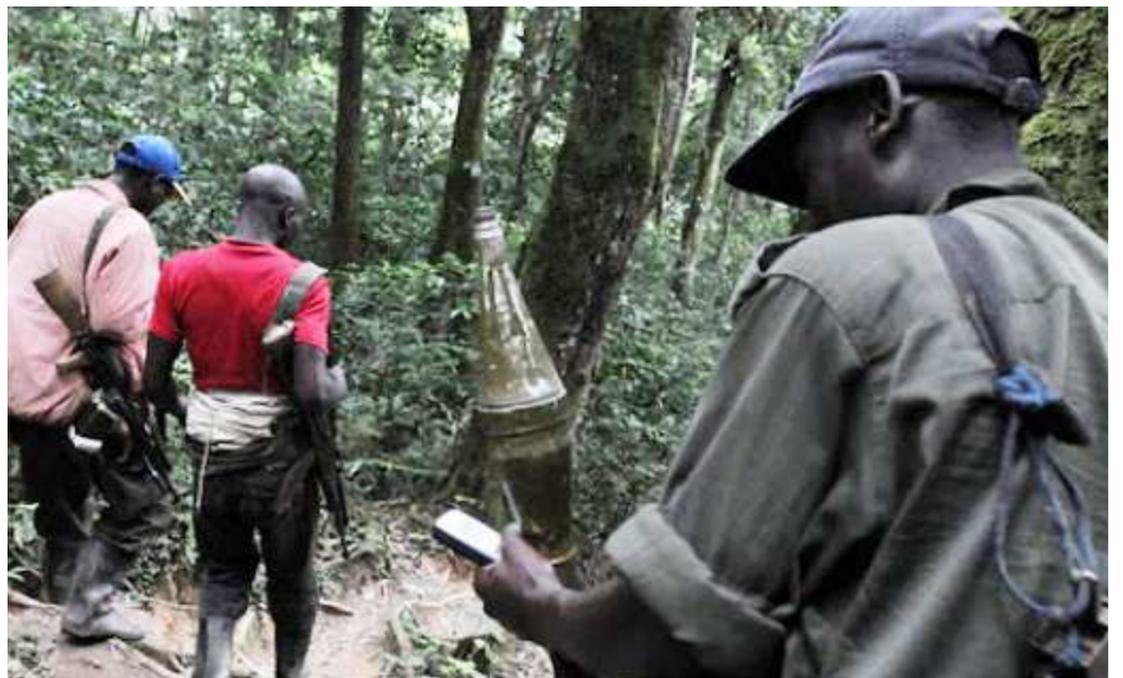
Un appel a été lancé aux groupes armés actifs dans la partie orientale de la République démocratique du Congo à déposer les armes.

Les Forces armées de la RDC (Fardc) ont présenté à la presse, le 20 septembre, les éléments des Forces démocratiques pour la libération du Rwanda (FDLR), capturés lors des récents affrontements dans la partie est du pays. Elles ont saisi cette occasion pour lancer un appel à tous les autres groupes armés actifs dans la région à déposer les armes et à se rendre à elles, affichant clairement leur ferme volonté de concrétiser la vision du chef de l'Etat de pacifier cette partie orientale.

L'une des conséquences directes de l'attaque des Fardc a été la mort du chef combattant des FDLR, Sylvestre Mudacumura, le 17

septembre, dans la chefferie de Bwito, au Nord-Kivu. L'intéressé était sous le coup d'un mandat d'arrêt de la Cour pénale internationale délivré depuis le 13 juillet 2012. Sa mort a suscité plusieurs réactions dont celles de Human rights watch (HRW) qui a estimé que la justice devrait être dite en faveur des victimes des atrocités des troupes des Fdlr. HRW a notamment appelé à des poursuites contre des chefs FDLR encore en activité.

Par ailleurs, des aveux obtenus des éléments capturés indiquent que le raid des Fardc est intervenu alors que les FDLR planifiaient le remplacement du chef politique de la rébellion, Ignace



Des éléments des FDLR dans une forêt à l'est du pays.

Murwanashyaka, décédé en avril dernier, en Allemagne. Le résultat obtenu sur le terrain par l'armée congolaise est interprété comme un nouveau signal fort de la

RDC envers le Rwanda, au moment où les deux pays sont résolument engagés dans la normalisation de leurs relations dont l'indicateur le plus important serait

la paix dans l'est de la RDC. Les contacts entre les chefs d'Etat des deux pays sont la preuve de cette volonté commune pour la paix.

Jeannot Kayuba

CLINIQUES UNIVERSITAIRES DE KINSHASA

L'établissement doté d'une salle d'accouchement moderne et des équipements médicaux

La dotation du Fonds des Nations unies pour la population (Fnuap) s'inscrit dans le cadre de son engagement à lutter contre les décès maternels et néonataux évitables, les violences fondées sur le genre et l'encouragement de la planification familiale.

Le matériel a été remis, le 16 septembre, par le représentant résident adjoint du Fnuap, Victor Rakoto, suivi de l'inauguration de la salle d'accouchement, d'échographie et de simulation du département obstétrique des Cliniques universitaires

de Kinshasa. En vue d'assurer l'intimité des parturientes, le Fnuap a procédé au cloisonnement de deux grandes salles qui donnent désormais lieu à quatre salles d'accouchement.

Blandine Lusimana

INSÉCURITÉ À KINSHASA

Les taxis-motos interdits de circuler dans la commune de la Gombe

La mesure, qui entre en exécution à compter de ce 23 septembre, a été prise par le bourgmestre de la commune, Fabrice Ngoy Kazadi, en exécution de la décision de l'autorité urbaine et devrait permettre de lutter contre les abus constatés ces derniers jours sur l'ensemble de la ville capitale.

L'opération « Gombe sans motos » sera menée en collaboration avec la police. Selon Fabrice Ngoy Kazadi, plusieurs cas de vol et d'enlèvement ont été commis avec la complicité des moto-taximen, justifiant ainsi la décision du gouverneur de Kinsha-

sa de renforcer les mesures prises autrefois. Cependant, a-t-il précisé, les motos personnelles et celles de livraison des magasins et des entreprises ne sont pas concernées.

J. K.

LUTTE CONTRE EBOLA

Des véhicules pour la coordination générale de la riposte

Le gouvernement congolais, à travers le ministère de la Santé, a mis à la disposition de la structure dix jeeps Land cruiser tout terrain pimpant neuves pour renforcer la supervision des interventions sur le terrain.

La dotation a été réceptionnée symboliquement, le 18 septembre, par le secrétaire technique du Comité multisectoriel de la riposte à l'épidémie de la maladie à virus Ebola (CMRE), le Pr Muyembe Tamfum. Le don du gouvernement a été transmis par le ministre de la Santé, le Dr Eteni Longondo, en séjour dans les provinces du Nord-Kivu et de l'Ituri touchées par l'épidémie d'Ebola. Très réjoui par ce geste, le Pr Muyembe Tamfum n'a pas manqué de remercier le chef de l'Etat, Félix-Antoine Tshisekedi. A son tour, il a remis les clés de ces véhicules

au coordonnateur général



Des jeeps pour renforcer la surveillance des activités de lutte contre Ebola

adjoint de la riposte, le Dr Justus Nsio Mbata en lui demandant de les utiliser en bon père de famille. « Ce sont des véhicules de travail et non personnels. Il faut en faire

bon usage », a-t-il insisté.

Le Dr Justus Nsio Mbata a assuré que ces véhicules seront utilisés à bon escient afin qu'ils servent au travail pour lequel le gouvernement, à travers

le ministère de la Santé, les a destinés. Toujours en séjour à l'est du pays, au nom du gouvernement congolais, le ministre de la Santé a endossé, le même jour au quartier général de la coordination de la riposte à l'épidémie de la Maladie à virus Ebola, à Goma, dans la province du Nord-Kivu, le Plan d'action opérationnel du quatrième Plan stratégique de la riposte. C'était en présence du secrétaire technique du Comité multisectoriel de cette riposte dans les provinces du Nord-Kivu et de l'Ituri. Le Dr Eteni Longondo a fait savoir que l'élaboration de ces plans revêt un caractère participatif tout en insistant sur l'obligation de la régularité des reportages technique et financier.

B. L.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'ONU

Le WWF insiste sur l'urgence environnementale

En marge des assises qui s'ouvrent ce 23 septembre, à New York, l'organisation internationale met en évidence l'opportunité incontournable qu'auront les leaders mondiaux pour corriger la trajectoire par rapport aux engagements et agissements en faveur de la conservation.

« L'année prochaine, les principaux traités internationaux - y compris les Objectifs de développement durable, la convention sur la Nature et l'accord sur le climat - seront renégociés, offrant ainsi une occasion cruciale de placer la durabilité au cœur de nos systèmes politique, économique et social. Nous appelons à une nouvelle donne ambitieuse pour la nature et les hommes, conçue pour regrouper de multiples efforts afin de préserver l'avenir », a indiqué cette ONG, dans un communiqué du 19 septembre.

Pour le WWF (Fonds mondial pour la nature), en effet, les dirigeants doivent se présenter à cette rencontre prêts à apporter tout leur appui dans ces efforts, estimant que leur action ciblée est maintenant essentielle pour créer des économies futures prospères et un avenir durable.

« Cette Assemblée générale

des Nations unies se réunit au début d'une année critique pour notre planète et constitue une opportunité vitale d'attirer l'attention du monde sur l'urgence environnementale à laquelle nous sommes confrontés. La science est claire - le statu quo n'est pas une option si nous voulons préserver notre avenir. Notre trajectoire actuelle déstabilise notre climat et pousse la nature au bord du gouffre. Au fond, cela menace même notre survie », a indiqué le directeur général du WWF-international, Marco Lambertini.

Il se convainc que les dirigeants qui se réuniront à New York en 2020 auront l'occasion d'assurer un avenir durable aux hommes et à la nature.

« Ils doivent maintenant manifester leur volonté de placer la biodiversité au centre des traités internationaux l'année prochaine. Il est impé-



for a living planet®

Le logo du WWF

ratif que les dirigeants reconnaissent l'urgence planétaire à laquelle nous sommes maintenant confrontés en œuvrant pour obtenir une déclaration d'urgence pour la nature et les personnes », a-t-il soutenu.

Une réunion sur l'urgence environnementale

Le WWF se propose ainsi d'organiser, ce 23 septembre à New York, une rencontre des dirigeants du monde afin de débattre de l'urgence environnementale et de demander qu'une Déclaration de situation d'urgence pour la nature et les personnes soit présentée, l'année prochaine, à la 75e Assemblée générale des Nations unies. Les efforts visant à répondre aux crises

environnementales, soutient-il, ne peuvent aboutir que s'ils tiennent compte de leur nature interconnectée. L'ONG explique que le dernier rapport de la plateforme intergouvernementale sur la biodiversité et les services écosystémiques, publié en mai dernier, et le rapport spécial du Groupe intergouvernemental sur l'évolution du climat, publié en août, ont renforcé la compréhension selon laquelle les efforts entrepris dans la lutte contre la perte de la nature, la lutte contre le changement climatique et pour l'atteinte des objectifs de développement durable doivent aller ensemble. Elle souligne que 2020 sera une année charnière pour l'environnement, où les dirigeants au-

ront la possibilité de s'engager à soutenir une décision forte pour la nature et les peuples, tout en renforçant de manière significative la Convention sur la diversité biologique et en définissant son plan d'action décennal; en convenant de nouveaux traités pour régir les océans du monde et prévenir la pollution par les plastiques, ainsi que pour renforcer les objectifs-clés dans le cadre des Objectifs de développement durable. Notant qu'une nouvelle coalition d'entreprises « Business for nature » sera lancée la semaine prochaine, WWF souligne, en outre, l'impulsion donnée par les acteurs non étatiques à la restauration de la nature d'ici à 2030.

Lucien Dianzenza

CLASSEMENT FIFA

Les Léopards à la 55^e position

La Fédération internationale de football association (Fifa) a publié, le 19 septembre, son classement mensuel des pays. La République démocratique du Congo (RDC) a gagné une place, passant du 56^e rang en juillet au 55^e rang mondial.

Le nouveau classement a été rendu public après la défaite des Léopards locaux, le 18 septembre à domicile, face aux Amavubi du Rwanda par deux buts à trois. La RDC a donc gagné de place sans jouer, car elle n'avait plus disputé de match depuis son élimination de la Coupe d'Afrique des nations (CAN) en Egypte en quarts de finale face aux Barea de Madagascar.

55^e au monde en septembre, la RDC occupe actuellement la 9^e loge en Afrique, devant la Côte d'Ivoire qui clôtur le Top 10 sur le continent. Le Sénégal (20^e rang mondial) est premier en Afrique, devant la Tunisie (29^e rang mondial), suivi du Nigeria (34^e rang mondial), l'Algérie (38^e rang mondial), le Maroc (39^e rang mondial), l'Egypte (49^e rang mondial), le Ghana (51^e rang mondial) et le Cameroun (53^e rang mondial) qui est huitième. La RDC ne fait donc plus partie du top 50 mondial depuis la CAN.

Dans le monde, le top 10 renferme la Belgique, la France, le Brésil, l'Angleterre, le Portugal, l'Uruguay, l'Espagne, la Croatie, la Colombie et enfin l'Argentine.

Martin Enyimo



Les Léopards de la Rdc

ENSEIGNEMENT TECHNIQUE
ET PROFESSIONNELDes recommandations
pour assurer
de profondes
réformes du sous-
secteur

Réunis du 19 au 21 septembre à Brazzaville, à l'occasion de leur vingt-deuxième session du Conseil national, les conseillers nationaux ont entériné les mesures prises la veille par le ministre de tutelle, Antoine Thomas Nicéphore Fylla Saint-Eudes.

Parmi les décisions prises au cours de la session qui a connu la participation de tous les acteurs venus des différents établissements publics à caractère scientifique, technique et professionnel, citons le développement du partenariat avec le secteur privé. Dorénavant, un nouveau système d'accréditation et de certification devra être pris en compte pour évaluer la capacité des établissements privés.

A cette décision, s'ajoute l'élaboration d'un système de communication institutionnelle pour que soit facilitée la circulation et la fluidité de l'information. Le communiqué final souligne, en effet, qu'il est indispensable d'instituer un système de communication interne et externe.

Par ailleurs, il a été noté avec regret que le sous-secteur accumule depuis cinq ans un effectif de trente mille bacheliers non orientés. A ce sujet, les conseillers nationaux ont conclu que seule l'ouverture des cycles techniques supérieurs pourrait permettre l'employabilité des jeunes dont le taux de chômage s'élève à 30%.

Sur les observations d'ordre général, il a été recommandé la révision du décret n°2009-514 du 30 décembre 2009 portant organisation du ministère de l'Enseignement technique et professionnel, de la formation qualifiante et de l'emploi qui ne correspond plus aux défis actuels du sous-secteur ; la préparation d'un texte de loi sur la formation professionnelle initiale et continue ; enfin, le travail pour la mise en œuvre des transferts de compétences avec les collectivités territoriales et locales dans le cadre de la décentralisation. A ce propos, une recommandation a été adoptée, relative à la vulgarisation et la mise en œuvre, à tous les niveaux du sous-secteur de l'enseignement technique, professionnel et de la formation qualifiante, de l'accord-cadre de partenariat relatif à la contribution des parents d'élèves au fonctionnement de l'école ainsi que du protocole d'accord portant financement alternatif des établissements scolaires signés le 29 septembre 2018, entre le gouvernement et l'Association des parents d'élèves et étudiants du Congo (Apeec).

La session a été clôturée par le ministre de tutelle, Antoine Thomas Nicéphore Saint-Eudes, à l'auditorium de l'Ecole paramédicale et médico-sociale de Brazzaville, en présence du représentant de l'Apeec. Elle s'est tenue sur le thème « Enseignement technique, professionnel et la formation qualifiante : bilan et perspectives ».

Guillaume Ondzé

EXPOSITION

« Afrique, lelo kino lobi », la nouvelle
collection de Shula Mosengo

Originaire de la République démocratique du Congo, l'artiste-peintre a abordé, pour la première fois, le public brazzavillois, le 20 septembre, au cours de l'ouverture de son exposition-vente individuelle organisée par Sandra Plachesi dans l'espace Brazza-Art galerie.

« Afrique, lelo kino lobi – l'Afrique, d'aujourd'hui à demain », tel est le thème de l'exposition individuelle de Shula Mosengo. Une trentaine de toiles suscitant curiosité et décryptage esthétique mettent en perspective le développement du continent africain.

L'artiste explore notamment des facettes telles que « La dépendance aux nouvelles technologies » ; « Le dynamisme de l'évolution branchée sur les claviers » ; « L'espace cosmopolite », etc. Des façons de s'inscrire résolument dans le temps présent et de concevoir un autre avenir.

En effet, c'est le siècle de la lumière et de la vitesse. Tout est interconnecté d'un bout à l'autre et illuminé. L'interconnexion planétaire lui donne un déclic et lui inspire des images fondées sur une grammaire esthétique personnelle.

Ce nouvel environnement suscite aux yeux de l'artiste un style nouveau pour défier les sentiers battus de la peinture populaire. Sa technique actuelle résulte d'un travail énorme, patient et méticuleux. D'où sa navigation entre la technique de l'acrylique sur toile et une variété de couleurs et de paillettes. Cette dernière est à ses yeux la touche magique qui produit de la gaieté au regard des observateurs.

La peinture de Shula, c'est la joie, l'amour, l'espoir, le travail, la justice et la conviction que demain pourra être meilleur qu'aujourd'hui. Le décryptage de ses œuvres exposées laisse à percevoir un travail pictural totalement libéré des idées de l'esthétique de la peinture populaire essentiellement réaliste et figurative.

La collection « Afrique, lelo kino lobi » a pour pièce maîtresse et symbolique Brazza-Kin connexion, signe de la volonté de dialogue. Là, sous les yeux éblouis du public restreint, les deux Congo, devant être reliés par un pont, matérialisés grâce à l'imagination débordante de Shula. « C'est juste magique, cette exposition. Bravo à l'artiste qui montre combien l'Afrique



Sandra Plachesi assisté du peintre, faisant visiter l'exposition au public

a du talent et qu'elle ne cesse de faire ses preuves sur la scène internationale de par son aptitude et sa créativité », a déclaré une visiteuse.

« Un homme d'une grande gentillesse et d'un talent stupéfiant »

Il est bien vrai que l'artiste se distingue des autres maîtres de la peinture par ses mélanges très particuliers de couleur, qui donnent à ses tableaux des effets d'irréalité comme pour transcender la réalité.

« Il est venu nous rendre visite l'année dernière alors que notre galerie était tout jeune. Il a bien voulu collaborer avec nous pour cette année. Son travail nous enthousiasmait déjà et nous avons découvert un homme d'une grande gentillesse et d'un talent stupéfiant, prêt à s'installer à Brazzaville pendant plusieurs mois pour peindre une collection complète pour Brazza-Art galerie. Cette exposition et le catalogue sont le résultat et le condensé de huit mois de travail », a détaillé Sandra Plachesi, créatrice et responsable de Brazza-Art galerie.

Au travers de cette réalisation, Shula

Mosengo a voulu aller au-delà de ses limites et se dévoiler aux yeux du monde tel qu'il aimerait être perçu intérieurement. Il a ainsi concrétisé ce qu'il ressent au plus profond de son âme. Son travail de couleurs et de thèmes est bien plus que jamais débordant d'originalité et de vie, combien même les sujets abordés sont instructifs et parfois difficiles à interpréter en tableaux.

Né en 1959 à Nioki, en République démocratique du Congo, Jean-Bosco Shula Mosengo vit et travaille à Kinshasa. Comme bon nombre d'artistes populaires, Shula révèle très tôt son talent de dessinateur. Il fait partie de ces artistes qui pensent que les peintures narratives, directement issues de la vie quotidienne, doivent être critiques, dénoncer les injustices politiques, sensibiliser et éduquer la population. C'est pourquoi, ses peintures sont toutes porteuses de messages. « La peinture est utile parce que nous disons tout haut ce que les autres pensent tout bas », a-t-il souligné.

Notons que l'exposition est ouverte à tout le monde jusque en fin octobre.

Merveille Atipo, stagiaire

AMAZONIE

La communauté internationale mobilisée
pour la reforestation de la région

Une réunion sur le poumon forestier du monde, touché récemment par d'importants incendies, se tiendra le 23 septembre à New York, aux Etats-Unis, en marge de l'Assemblée générale de l'ONU.

La rencontre permettra au président français, Emmanuel Macron, avec notamment ses homologues chilien, Sebastian Pinera; et colombien, Ivan Duque; de lancer « un appel à la mobilisation » pour la forêt amazonienne, a indiqué l'Elysée.

Cette réunion se veut « consensuelle » et fait suite à celle qui a réuni, début septembre, sept pays de la région en Colombie pour protéger la plus grande forêt tropicale du monde dévastée par des incendies pour lesquels le président brésilien, Jair Bolsonaro, a été sévèrement mis en cause par Emmanuel Macron.

A Bogota, la capitale colombienne, les pays sud-américains avaient exhorté la communauté internationale à bien conserver et protéger l'écosystème primordial de l'Amazonie, dévasté par des incendies et la déforestation.

Lors du sommet du G7 à Biarritz, dans le sud-ouest de la France, tenu du 24 au 26 août, les sept pays les plus industrialisés du monde (Etats-Unis, Japon, Allemagne, Royaume-Uni, France, Italie et Canada) avaient promis de

débloquer d'urgence vingt millions de dollars pour envoyer des avions bombardiers d'eau supplémentaires. Le G7 était tombé d'accord pour un plan d'aide « d'au moins trente millions » de dollars, destiné à la reforestation, au niveau de l'ONU, qui doit être finalisé au cours de l'Assemblée générale des Nations unies en fin septembre.

Si la majeure partie (60%) de la forêt amazonienne se trouve au Brésil, le reste se répartit entre la Colombie, la Bolivie, l'Equateur, le Guyana, le Pérou, le Surinam, le Venezuela et la Guyane française.

Outre les assises sur l'Amazonie, Emmanuel Macron tentera, à l'ONU, où seront rassemblés de très nombreux dirigeants internationaux, d'obtenir des avancées sur deux dossiers prioritaires pour son pays : la crise sécuritaire au Sahel, avec l'ambition d'élargir la coalition d'acteurs internationaux venant en aide aux pays de la région, et la Libye, en soutien à l'ONU qui cherche à relancer les négociations entre les belligérants, selon la présidence française.

Nestor N'Gampoula

TÉMOIGNAGE

La famille judiciaire se souvient encore du haut magistrat

La dépouille de l'ancien premier président de la Cour suprême a été exposée, le 20 septembre en matinée, au Palais de justice de Brazzaville, où tout le corps judiciaire lui a rendu un hommage digne de son rang, en présence du ministre en charge de la Justice, Aimé Ange Wilfrid Bininga.



Pour l'ancien ministre de la Justice et des droits humains, Me Aimé Emmanuel Yoka, la République vient de perdre à la fois une personnalité et un personnage. « Placide Lenga était un grand homme de droit, c'est vrai, parce que je suis fier d'avoir servi sous ses ordres comme substitut général près la Cour d'appel, lorsqu'il officiait en qualité de procureur général. Les hommes de cette envergure intellectuelle et professionnelle ne

devraient pas mourir... On mourra tous, l'importance est de laisser une trace positive de notre existence sur terre... Sans la morale, sans l'éthique, l'homme n'est rien », a-t-il témoigné.

Juge à la Cour suprême, Florent Moukoko parle également d'une grosse perte pour tout le monde parce que Placide Lenga était pratiquement le patriarche de la justice congolaise au sens réel du terme. « Quand on regarde les services qu'il a rendus à son pays, il a participé à la formation de plusieurs classes de magistrats, il a même enseigné à l'Ecole nationale d'administration et de magistrature (Enam). Je garde de lui beaucoup de souvenirs particuliers parce qu'il aimait nous appeler affectueusement mes enfants, mes collègues. Ce sont des souvenirs inoubliables parce qu'il m'a enseigné à l'Enam et m'a encadré ici. Pendant que j'étais président de tribunal, j'échangeais beaucoup avec lui et il recevait tout le monde, c'était un monsieur très généreux », a déclaré Florent Moukoko.

Un projet de décret laissé en instance

Placide Lenga avait élaboré, avant son départ de la tête de la plus haute juridiction congolaise, en mars 2018, un projet de décret qui permettrait qu'un magistrat puisse bénéficier de l'honorariat au moment du départ à la retraite. Il s'agit, en effet, du projet de décret portant attributions et privilèges attachés à l'honorariat. « Premier président honoraire parce qu'il s'agit du premier président de la Cour suprême, première juridiction du pays, c'est un projet que je vous laisse, vous sachant extraordinaire, l'ancien vice-président que j'ai connu, comme je n'en ai jamais connu d'autres. Il ne fallait plus qu'on voit ce haut magistrat, très âgé, expérimenté, aller chercher les services ondoyants et divers d'un taxi. Je pense que cette question doit être réglée avec les attributions et les privilèges attachés à l'honorariat », soulignait Placide Lenga, lors de la passation de consignes avec Henri Bouka.

Parfait Wilfried Douniama

DETTE PUBLIQUE

Des acteurs de la société civile s'imprègnent du mécanisme de suivi-évaluation

Les organisations non gouvernementales (ONG) locales entendent s'impliquer davantage dans la gestion de la créance publique au Congo. D'où l'ouverture à Brazzaville, le 19 septembre, d'une session de renforcement des capacités en suivi citoyen des investissements issus de la dette.



Les participants lors de l'ouverture de l'atelier signature d'un programme avec le Fonds monétaire international et le récent forum Investir en Afrique. « Votre implication est fortement attendue, afin de continuer à améliorer la crédibilité de notre pays vis-à-vis des partenaires extérieurs, dont les apports multiformes sont essentiels dans la relance de notre économie... », a estimé Henri Loundou. Il a ajouté que le Système intégré de gestion des finances publiques mis en œuvre par la tutelle et d'autres initiatives en cours vont concourir à la maîtrise du stock de la dette du pays. Signalons que l'activité s'inscrit dans le cadre du Projet de suivi-évaluation de la dette publique en République du Congo, dont l'objectif est de mettre en réseau une trentaine d'ONG travaillant sur la dette et le développement. Durant trois jours d'échanges, les participants ont été outillés sur les pratiques de plaidoyer.

Fiacre Kombo

Selon le coordonnateur de la plate-forme « Dette et développement », Samuel Ntsikabaka, la politique de la dette est en partie la cause de la crise économique et sociale qui secoue la République du Congo. Les effets néfastes de cette politique sont encore perceptibles, a-t-il poursuivi, en dépit des efforts réalisés jusque-là.

Initiatrice de l'atelier de formation des formateurs, avec l'appui de l'Union européenne, la plate-forme « Dette et développement » espère ainsi interpeller le gouvernement sur sa gestion de la dette, l'utilisation de l'emprunt et la responsabilité des cadres qui sont appelés à engager l'État.

« Les fortes inégalités sociales

mais aussi l'absence de transparence nous interpellent (...). Dans cette optique, la plate-forme Dette et développement s'est engagée à agir; d'une part en plaidant auprès des autorités gouvernementales sur les changements à opérer et, d'autre part, en alertant la population sur son rôle », a indiqué Samuel Ntsikabaka.

Pour le directeur de cabinet du ministre des Finances et du budget, Henri Loundou, l'initiative des ONG locales arrive à point nommé pour accompagner le gouvernement, qui vient de bénéficier des faveurs de la communauté financière internationale. Il a évoqué le rééchelonnement de la dette vis-à-vis de la Chine, la

« Votre implication est fortement attendue, afin de continuer à améliorer la crédibilité de notre pays vis-à-vis des partenaires extérieurs, dont les apports multiformes sont essentiels dans la relance de notre économie... »

LE FAIT DU JOUR

L'Algérie appelée aux urnes

S'ils veulent sortir leur pays de l'incertitude dans laquelle il est plongé depuis plusieurs mois, les Algériens ne devraient-ils pas se résoudre au rendez-vous du 12 décembre prochain? Après, en effet, maints reports, les autorités de transition en poste depuis la chute du président Abdelaziz Bouteflika, le 11 mars, viennent de fixer à la date mentionnée plus haut, la tenue de la première élection présidentielle tant attendue.

Poussé à la démission par la rue, l'ex-président n'a plus donné de la voix depuis, alors que les manifestations se poursuivent

dans le pays. Toujours aussi nombreux, les meneurs de celles-ci tiennent mordicus à ce que soient dégagés tous les signes apparents de son règne, en particulier le retrait de la vie publique de tous ses anciens collaborateurs. Il s'avère que sur cette exigence, les tribunaux algériens aient été saisis de plusieurs dossiers mettant en cause d'anciens barons du régime déchu, certains croupissant désormais en prison.

À moins de situer l'effervescence algérienne actuelle dans la trame historique de ce pays ayant acquis son indépendance, en 1962, après une longue lutte

de libération, et donc d'y associer une connotation typiquement révolutionnaire. Souvent, parce qu'elles n'admettent l'opinion contraire qu'à la fin, quand elles ont épuisé toutes leurs énergies vengeresses, les révolutions laissent sur leurs traces des plaies béantes que les temps et les cœurs se chargent péniblement de colmater.

Voyons comment chez le voisin tunisien, l'euphorie de la révolution de 2011 a laissé la place au réalisme. L'élection présidentielle du dimanche 15 septembre a été certes moins fréquentée par les Tunisiens que celle qui a suivi la transition en

2014. La première affichait un taux de participation de 64% et la toute récente seulement 45%. Il n'empêche que sur les vingt-six candidats-présidents, les deux arrivés au second tour sont des gens qui n'ont pas par le passé occupé des hautes fonctions dans la hiérarchie gouvernementale. Des «hors système» comme on dit.

Le meilleur enseignement que l'on peut tirer de cette situation de la Tunisie, et qui vaut aussi pour l'Algérie copieusement manifestante, est que les urnes seules peuvent lui permettre de redevenir un pays apaisé.

Gankama N'Siah



MASOLOXL

KABA LISOLO

Chez Airtel, un **seul forfait** suffit pour appeler **tous les réseaux**

***121*1*2#**

10 Min
500^F **1 JOUR**

***121*1*2*1#**

65 Min

3 000^F **7 JOURS**

***121*1*2*2#**



LE RESEAU DES SMARTPHONES



BUREAU VERITAS
Certification

BOLLORE CONGO
Av Loango Zone portuaire POINTE NOIRE
CONGO

Bureau Veritas Certification Certifie que le système de management de l'organisme susmentionné a été audité et jugé conforme aux exigences de la norme :

Standard

ISO 9001 : 2015
Domaine d'activité

- Activité Solutions Maritimes – (Manutention portuaire – Consignation de marchandises Import/Export – Consignation de navires – Représentation de l'armateur)
- Activités Solutions Logistiques Maritime & Aérien – (Transit Import/Export, Hinterland, Courrier & Colis Express)
- Activités de logistique Portuaire, Pétrolière & Projets
- Agence de Voyage & Accueil aéroportuaire

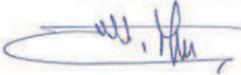
Date de début du cycle de certification : 13 Mai 2019

Sous réserve du fonctionnement continu et satisfaisant du système de management de l'organisme, ce certificat est valable jusqu'au : 12 Mai 2022

Date originale de certification : 13 Mai 2019

Affaire n° : CG.3339862 Date : 17 Mai 2019

Mouna TEMSAMANI
Directeur Certification



cofrac
CERTIFICATION DE SYSTEMES DE MANAGEMENT
ACCREDITATION N°4-0527
POUR LE PORT DE KINSHASA
WWW.COFRAC.FR

Adresse de l'organisme certificateur : Bureau Veritas Maroc – La coline, lotissement Al afak, Immeuble Sigma, N° 449 450, 4^{ème} étage, Sidi Maarouf, Casablanca Maroc.

Des informations supplémentaires concernant le périmètre de ce certificat ainsi que l'applicabilité des exigences du système de management peuvent être obtenues en consultant l'organisme. Pour vérifier la validité de ce certificat, vous pouvez téléphoner au : 00 212 522 543 541.

BOLLORE TRANSPORT & LOGISTICS CONGO OBTIENT LA CERTIFICATION ISO 9001 VERSION 2015

Impliqués dans l'amélioration continue de sa qualité de service, Bolloré Transport & Logistics et son personnel sont engagés à se conformer aux normes et standards internationaux. C'est dans cette dynamique que l'entreprise a passé avec succès les audits nécessaires à l'obtention de sa certification ISO 9001/2015 pour les métiers opérationnels qui constituent le cœur de ses activités notamment :

- l'activité solutions maritimes : manutention portuaire, consignation de marchandises Import/Export, consignation de navires, représentation de l'armateur ;
- les activités solutions logistiques maritime et aérien : transit import/export, hinterland, courrier & colis express ;
- les activités de logistique portuaire, pétrolière & projets ;
- l'agence de Voyage et l'accueil aéroportuaire.

Cette certification spécifie les exigences relatives au système de management de la qualité (SMQ) et démontre son aptitude à fournir constamment des produits et services conformes aux exigences des clients, aux exigences légales et réglementaires applicables afin d'accroître leur satisfaction. Il est à noter que l'entreprise était déjà détentrice de la certificat ISO 9001 version 2008 depuis 2014 et possède également la certification OHSAS 18001 (santé/sécurité au travail) depuis 2018.

Bolloré Transport & Logistics s'engage durablement aux côtés du Congo. L'entreprise investit dans de nouvelles solutions logistiques multimodales pour satisfaire le besoin des clients et participer au développement économique du pays. Présente sur toutes les étapes de la chaîne logistique, elle a développé les corridors dans tout le Bassin du Congo avec des solutions innovantes comme le BLD. Faisant partie des 500 plus grands groupes internationaux avec plus de 50 ans de présence au Congo, l'expertise et l'engagement de ses 800 collaborateurs dont 99% sont congolais lui procure un atout considérable pour répondre à toutes vos demandes à travers tout le pays et partout dans monde.

SÉMINAIRE SUR L'INTELLIGENCE ÉCONOMIQUE

LES LEVIERS STRATÉGIQUES POUR UNE SÉCURITÉ ÉCONOMIQUE

SÉMINAIRE SUR L'INTELLIGENCE ÉCONOMIQUE **FORMATION EN L'INTELLIGENCE ÉCONOMIQUE**

A 9H : 50 000 FCFA **A 14H : 50 000 FCFA**

AFRIKAN CAMPUS: TOURS JUMELLES VILLARECCI, AVENUE AMILCAR CABRAL, FACE HÔTEL RADISSON, BRAZZAVILLE

RÉSERVATION :
info@afrikancampus.com
+242 05 536 6979 / +242 06 844 5867 / +242 06 56 74 467

art **www.afrikancampus.paris** **designbyevie.com**

FINANCES PUBLIQUES

Les députés congolais veulent s'inspirer du modèle rwandais

Les membres de la Commission Economie, finances et du contrôle du budget de l'Etat, sous la conduite du premier vice-président, Thierry Hobié, ont eu une séance de travail, le 18 septembre à Brazzaville, avec les ambassadeurs du Rwanda au Congo, Jean Baptiste Habyarimana, et du Congo au Rwanda, Guy Nestor Itoua, en présence des directeurs des douanes et des impôts.

Le but des retrouvailles était de poursuivre les discussions amorcées par la délégation de l'Assemblée nationale congolaise lors de son récent séjour de travail au Rwanda et de renforcer ce partenariat d'échange d'expériences en matière de finances publiques entre les parlementaires des deux Etats.

La rencontre de Brazzaville a permis aux deux parties de juger de la nécessité de former les cadres congolais en matière de modèle des prévisions des recettes fiscales et douanières.

Notons que cette séance de travail s'est déroulée en présence du président du groupe d'amitié Congo-Rwanda, le député Marien Mobondzo Endzonga.

La Rédaction

TÉLÉPHONIE MOBILE

Azur télécom fait son retour sur le marché congolais

L'opérateur a réussi à réhabiliter ses installations à Brazzaville, Pointe-Noire et Dolisie, et espère désormais aller à la conquête du marché local.

Le président directeur général de la société Azur télécom, Jean Bruno Obambi, était face à la presse, le 20 septembre, à Brazzaville, pour annoncer la fin des travaux puis l'ouverture des antennes dans les trois principales villes du pays, Brazzaville, Pointe-Noire et Dolisie. Il a saisi cette occasion pour parler également des nouveaux projets du groupe.

« Notre espoir est que la population congolaise se mobilise et revienne dans le réseau Azur. Si les compatriotes n'utilisent pas le réseau, on risque de se retrouver dans le pays sans une société congolaise dans le domaine de la téléphonie mobile », a lancé le patron de l'entreprise, indiquant que le système GSM a été restauré avec un accès rapide à internet, aux appels et services. Les travaux de l'audit de l'entreprise puis du renouvellement des équipements ont été supervisés par le groupe canadien Télécom solution international. Son directeur général, Michel Legare, a expliqué qu'ils ont porté sur les installations énergétiques, l'équipement radio et la transmission... Dans les tout prochains jours, la direction générale compte finaliser les négociations avec ses partenaires en vue du passage du réseau à la 4G. D'après Jean Bruno Obambi, les partenaires sont prêts à signer les contrats mais il lui reste à mobiliser les dix milliards francs CFA pour payer la licence 4G.

Fiacre Kombo

APPUI AU SECTEUR PRIVÉ

Validation du nouveau mécanisme de gestion des plaintes

L'outil de travail devrait permettre aux cadres sectoriels de pouvoir mieux traiter les réclamations des citoyens, en lien avec la mise en œuvre du Projet d'appui au développement des entreprises et de la compétitivité (Padec).



Photo de famille des participants Adiac

Un atelier national consacré à l'examen puis l'adoption du nouveau mécanisme de gestion des plaintes s'est tenu à Brazzaville, le 20 septembre. La rencontre a mobilisé une vingtaine de représentants des ministères du Plan ; des Transports, du port autonome de Brazzaville et des ports secondaires ; du Tourisme ; des Petites et moyennes entreprises ; de la Zone économique spéciale ; ainsi que les maires et chefs de quartier de Poto-Poto, Moundali, Djiri, Kintélé, etc.

En effet, la mise en place d'un mécanisme de gestion des plaintes est une exigence liée à la gestion environnementale et sociale. D'après le coordonnateur par intérim du

Padec, Amos Kalla, les plaintes et réclamations des parties prenantes permettront à son entité de répondre aux attentes des citoyens et de rectifier, au besoin, les interventions prévues par le projet.

« Ces plaintes sont souvent issues des contradictions qui naissent entre les entreprises, les prestataires et la population riveraine dans l'appréhension de la mise en œuvre des activités. A cet effet, le Padec a élaboré un mécanisme de gestion des plaintes (MGP) qui fera l'objet d'une validation ce jour », a indiqué Amos Kalla, lors de l'ouverture des travaux de l'atelier.

Constituant un élément fondamental d'une approche de bonne gou-

vernance, le MGP sera rendu opérationnel au fur et à mesure de la mise en œuvre des différentes activités du Padec. « Il serait nécessaire de sensibiliser, de former

et d'informer les acteurs sur la maîtrise les principes de gestion des plaintes », a signifié l'intervenant, ajoutant que ce processus permettra de remonter en temps réel l'information dès qu'un conflit ou une préoccupation voit le jour. Amos Kalla a enfin invité les participants à s'imprégner des principes de gestion des plaintes afin de garantir un environnement et un climat sains dans la réalisation du projet.

Lancé le 7 juin dernier, le Padec est un projet du gouvernement congolais cofinancé par la Banque mondiale. Il est rentré dans sa phase opérationnelle depuis plus de trois mois.

Gloria Imelda Lossele (Stagiaire)



AVIS A MANIFESTATION D'INTERETS

N°018/DMI/PRISP/C/19

« RECRUTEMENT D'UN CABINET CHARGÉ DE LA MISE EN OEUVRE DU SYSTÈME INTÉGRÉ DE GESTION DES RESSOURCES HUMAINES DE L'ÉTAT (SIGRHE) ».

1-Le Gouvernement de la République du Congo a reçu une avance sur le crédit de l'Association internationale de développement (IDA) pour la préparation du « Projet des réformes intégrées du secteur public (PRISP) », et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce crédit pour effectuer les paiements au titre du contrat : « Mise en œuvre du système intégré de gestion des ressources humaines de l'état (SIGRHE) ».

2-L'objectif principal est la conception, le développement et la mise en production d'un Système Intégré de Gestion des Ressources Humaines de l'Etat.

Pour y parvenir, les objectifs spécifiques seront poursuivis, il s'agit de :

- Mettre en place une organisation/structure adéquate chargée de la conduite du projet de développement en conformité avec les meilleures pratiques de développement de SI;
- Organiser et conduire tous les ateliers nécessaires à la conception du futur système avec les principaux acteurs;
- Produire un dossier de conception détaillée de l'ensemble des fonctionnalités du système ;
- Développer l'ensemble des fonctionnalités de la plateforme SIGRHE conformément au dossier de conception détaillé sur la base du logiciel Oracle HR dont les licences ont été déjà acquises par l'Etat ;
- Assurer une éventuelle reprise des données et la formation des utilisateurs ;
- Assurer la mise en production de la plate-

forme après les phases de tests et de formation ;

- Assurer le support et l'accompagnement au lancement de la plateforme ;
- Assurer la maintenance applicative pendant la période de garantie.

3-Le présent avis à manifestation d'intérêt a pour objectif de solliciter des consultants pour faire partie de la liste restreinte en vue de la consultation relative à la mission.

4-L'Unité de coordination du Projet des Réformes Intégrées du Secteur Public (PRISP), invite les candidats éligibles, à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les cabinets peuvent s'associer pour renforcer leurs compétences respectives. Les cabinets intéressés doivent fournir les informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et une expérience pertinente pour l'exécution des services.

Les critères pour constituer la liste restreinte sont les suivants :

- être un cabinet ou un bureau d'étude de grande renommée, spécialisé en mise en œuvre de système d'information de grande renommée, et ayant des expériences réussies en système intégré de GRH et en nouvelle architecture de système (plateforme Web sécurisée);
- être un cabinet partenaire certifié Oracle ayant l'expérience du secteur public dans tous les domaines d'expertises demandés

(technologies et produits Oracle : Oracle EBS, Database, Exadata Database Machine, ADF);

(iii)- avoir une expertise prouvée dans la mise en œuvre du logiciel Oracle HR;

(iv)-avoir au moins une expérience d'une mise en place d'un système d'information de gestion des ressources humaines;

(v)-avoir des expériences dans la formation et le transfert de compétences;

(vi)-connaissance spécifique de l'administration des pays africains et notamment des pays africains francophone est souhaitable.

5- Les cabinets ne doivent pas inclure dans la manifestation d'intérêt des curriculums vitae, des documents légaux, des certificats d'incorporation et/ou une méthodologie de travail. Ils devront avoir déjà réalisé des missions comparables, fournir la liste des missions pour lesquelles sa compétence a été mobilisée et attestations de bonne exécution.

6-Les cabinets seront sélectionnés selon la méthode fondée sur la qualité technique (SFQ) en accord avec les procédures définies dans le Règlement de Passation de Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'investissement (FPI) de la Banque Mondiale, Edition de juillet 2016, révisée en novembre 2017 et août 2018.

7-Les cabinets intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires au sujet du

document de référence à l'adresse ci-dessous, de 8 heures à 12 heures et de 13 heures à 16 heures (heures locales) du lundi au vendredi.

8-Les manifestations d'intérêt devront être soumises en français en six (06) exemplaires dont un (01) original à l'adresse ci-dessous au plus tard le 07 octobre 2019 à 16 h 00 (heures locales) et porter la mention « manifestation d'intérêt pour la mise en œuvre du système intégré de gestion des ressources humaines de l'état (SIGRHE) ».

9- L'adresse à laquelle, il est fait référence ci-dessus est :

Cellule Passation de Marchés
A l'attention du Coordonnateur

PROJET DES REFORMES INTEGREES DU SECTEUR PUBLIC
Unité de Coordination du Projet, sise au 03, rue du Tourisme, quartier Clairon derrière l'école REMO, arrondissement 3 Poto-poto, Brazzaville ; Tél : +242 22 614 41 84 / 068344700 / 04 032 22 81 ; Email: prisp-marches@gmail.com, prispcongo@gmail.com

Fait à Brazzaville, le 19 septembre 2019

Le Coordonnateur du PRISP,

Jean-Noël NGOULOU

SANTÉ

Biogaran contribue à la réduction des dépenses des ménages

Le laboratoire pharmaceutique français a lancé ses activités au Congo le 19 septembre. Les produits génériques qu'il propose aideront les ménages à se soigner à moindre coût.

Le laboratoire Biogaran prévoit d'améliorer la prise en charge, le suivi et la sécurité des patients grâce aux médicaments accessibles de qualité. La structure apportera, par ailleurs, une information médicale actualisée aux professionnels de santé tout en garantissant la bioéquivalence dans le strict respect des standards certifiés par l'Agence européenne du médicament, a expliqué le pharmacien, Romain Pujol, responsable des opérations en Afrique de l'ouest et du Centre de Biogaran. Il a, en outre, évoqué une étude réalisée

au Congo sur les patients hypertendus qui montre que sur 41% des cas, un tiers n'est pas traité et les deux tiers traités ne sont pas suivis. « *La pharmacovigilance que va assurer Biogaran permettra de mieux sécuriser les patients* », a-t-il déclaré, saluant les efforts que fait le gouvernement dans l'amélioration de l'accès aux soins de qualité.

Les produits génériques proposés par Biogaran concernent la cardiologie, la gastro-entérologie, l'urologie, la neurologie. Evoquant leurs avantages sur l'économie des ménages en ma-



Le pharmacien Romain Pujol expliquant l'importance des produits génériques dans la lutte contre les faux médicaments

« 50% des médicaments vendus sur internet sont faux et 20 à 60% des faux médicaments sont en circulation : le cas des antipaludiques est catastrophique »

tière de santé, le Dr Mampouya (pharmacien) a indiqué qu'ils sont 20 à 30% moins chers et permettent ainsi d'empêcher les patients à se procurer les faux médicaments.

Pour sa part, le pharmacien-biologiste, le Dr Etienne Mokondji Mobe, a salué le lancement des

activités de Biogaran au Congo. Selon lui, le laboratoire pharmaceutique français contribuera efficacement à la lutte contre les faux médicaments. « *50% des médicaments vendus sur internet sont faux et 20 à 60% des faux médicaments sont en circulation : le cas*

des antipaludiques est catastrophique », a-t-il fait savoir.

Le Dr Etienne Mokondji Mobe a ainsi exhorté les médecins et les pharmaciens à toujours travailler en intelligence pour l'intérêt du patient qui doit être mis à l'abri du faux médicament.

Rominique Makaya

COMMUNE DE BRAZZAVILLE

Le nouveau cimetière municipal sera érigé au village Yié

Le site a été réceptionné sur les lieux-mêmes par le président du conseil départemental et municipal, Christian Roger Okemba, le 19 septembre, des mains des propriétaires terriens.



Les membres du bureau du conseil municipal assistant au rituel de donation du site du cimetière de Yié/Adiac

Le terrain acquis par le conseil départemental et municipal de Brazzaville est estimé à 500 m de large et 1000 m de long, soit cinquante hectares de superficie.

Situé au village Yié, district d'Ignié, dans le département du Pool, le site où sera bâti le nouveau cimetière public municipal pose encore des problèmes d'accessibilité à cause des nombreuses bifurcations. Les bureaux des conseils municipaux de Brazzaville et du Pool comptent statuer sur ce dossier afin de construire une route linéaire pour raccourcir la distance et faciliter son accessibilité. En présence du bureau exécutif du conseil départemental et municipal de Brazzaville, le responsable de famille et propriétaire terrien, assisté du chef des sages du village Yié, a organisé un rituel ancestral pour l'acquisition définitive de ce site par l'Etat. « *Au nom de l'autorité de l'Etat que j'incarne, je remercie les sages et notables. A Brazzaville, les cimetières n'ont plus de place pour inhumer nos parents dans la dignité. Très bientôt, une route d'accès sera construite pour commencer avec les enterrements* », a assuré Christian Roger Okemba, réceptionnant le site.

L'acquisition de ce nouveau site ne signifie pas pour autant l'abandon du cimetière de Matari. Selon certaines sources, ce dernier est presque fin prêt mais nécessite un lourd budget d'investissement lié à l'expropriation des occupants de parcelles sur le long des deux routes d'accès dont l'une passera par le quartier Cité des 17 et l'autre par celui de Massengo.

Rappelons que le cimetière d'Itatolo est fermé au public depuis plusieurs années même si les inhumations y ont lieu discrètement.

Fortuné Ibara

ROYAUME TÉKÉ

Les descendants s'organisent autour d'une plate-forme

Les défenseurs de la culture téké ont lancé officiellement, le 19 septembre à Brazzaville, une structure apolitique dénommée «Groupe de travail les héritiers du royaume téké» (Herote).



Les membres du groupe de travail les héritiers du royaume téké

La plate-forme mise en place a pour objectif de regrouper et d'unifier les descendants, ascendants, ayants droit ainsi que toutes les filles et fils du Congo et d'Afrique qui se reconnaissent téké. Elle vise la promotion des traditions et coutumes congolaises, en général, et la culture téké, en particulier.

« *Nous nous sommes réunis ici pour nous organiser, parce que*

le royaume téké concerne tout le monde, il est la base de notre histoire commune. Le Congo Brazzaville est le socle du royaume téké qui accueille tous les enfants d'Afrique sans distinction. Tous les Congolais sont des héritiers du royaume téké. Nous avons l'obligation de raffermir et redynamiser nos traditions ainsi que nos coutumes », a indiqué Eugénie Mouayini Opou, présidente de

la confédération générale téké.

Elle a, en outre, signifié que le royaume téké est représenté dans plusieurs pays, notamment en République démocratique du Congo, au Gabon, en Angleterre, en France, en Suisse, aux Etats-Unis et bien d'autres.

Herote compte mener plusieurs activités culturelles afin d'assurer pleinement la promotion de l'entité téké. Il va, d'ailleurs, organiser dans les tout prochains jours, une exposition et des conférences-débats.

Notons que cette organisation est une composante de la commission coutume et tradition au sein de la Confédération générale téké. Elle fonde son travail sur l'orientation et le contrôle des sous-commissions, la visibilité du royaume ainsi que la promotion du patrimoine royal.

Rude Ngoma (stagiaire)

« Nous nous sommes réunis ici pour nous organiser, parce que le royaume téké concerne tout le monde, il est la base de notre histoire commune. Le Congo Brazzaville est le socle du royaume téké qui accueille tous les enfants d'Afrique sans distinction. Tous les Congolais sont des héritiers du royaume téké. Nous avons l'obligation de raffermir et redynamiser nos traditions ainsi que nos coutumes »

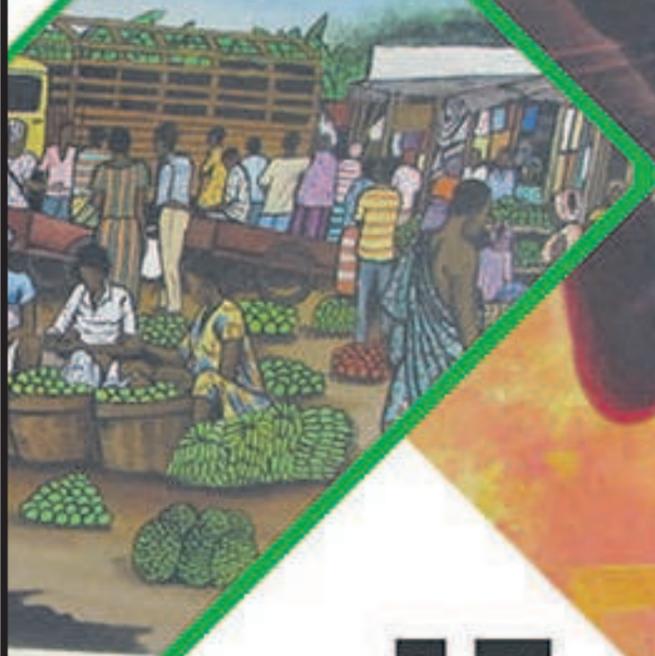
Le Musée Galerie du Bassin du Congo

présente

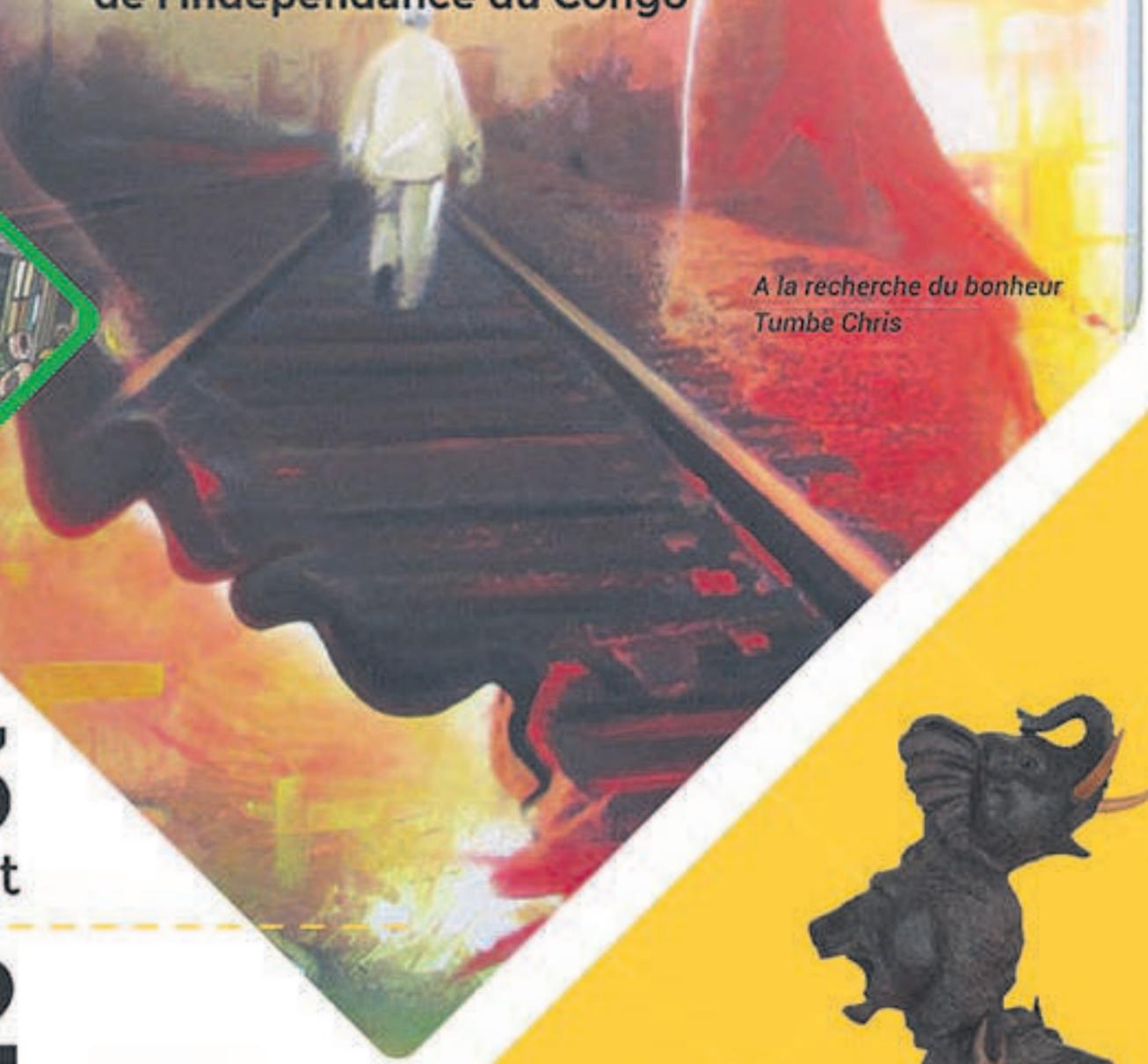
LIPANDA

Une exposition de peinture et de sculpture,
à l'occasion des festivités du 59^{ème} anniversaire
de l'indépendance du Congo

*Marché du village
Nzimmy B*

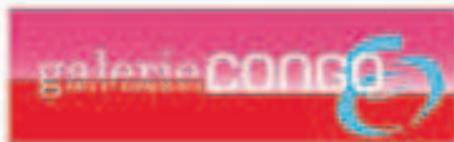


*A la recherche du bonheur
Tumbe Chris*



13
du **Août**
Au **12**
Octobre 2019

*Les géants de la forêt
Zénon Mosséli*



Musée
du Bassin du **Congo**

Contacts
+242 06 666 70 65
+242 04 411 64 11

Adresse
84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso
Brazzaville - République du Congo



CHAMPIONNAT NATIONAL D'ÉLITE DIRECT LIGUE 1

La compétition reprend ses droits le 5 octobre

L'AS Otoho remettra son titre en jeu à l'occasion du démarrage de l'exercice 2019-2020 prévu pour le début du mois prochain.

Quatorze équipes sont en lice pour succéder au tenant du titre, parmi lesquelles le Racing club de Brazzaville (RCB) qui accède au championnat d'élite. Il va débiter l'épreuve par des grands tests d'autant plus qu'il affrontera les Diabes noirs et le Club athlétique renaissance aiglons (Cara), respectivement la première et la deuxième journée. L'on n'attendra pas longtemps, d'ailleurs, pour vivre les premiers chocs de la saison.

Déjà lors de la troisième journée, l'Etoile du Congo sera face au Cara, le 20 octobre, avant que ce dernier ne reçoive les Diabes noirs, le 27 octobre, pour le compte de la quatrième journée. Le match entre l'Etoile du Congo et l'AS Otoho est programmé, quant à lui, pour le 3 novembre dans le cadre de la cinquième journée. Les Stelliens recevront les Diabes noirs le 8 décembre lors de la dixième journée après le match Cara-AS Otoho. Pour la douzième journée, les Diablotins se rendront à Owando, le 22 décembre, où ils iront défier l'AS Otoho. Le match AC Léopards -Etoile du Congo bouclera la phase aller de la compétition le 29 décembre à Dolisie. Les fauves du Niari joueront contre l'AS Otoho, le 1er décembre à Owando, puis seront face aux Diabes noirs le 17 novembre à Dolisie.



AS Otoho et l'Etoile du Congo démarrent le nouveau cycle avec les mêmes ambitions/Adiac

Le programme des cinq premières journées

Première journée

Samedi 5 octobre, au stade Alphonse-Massamba-Débat, le FC Kondzo reçoit la Jeunesse sportive de Talangaï puis en seconde explication, le RCB fera ses débuts face aux Diabes noirs. Le dimanche 6 octobre, l'Etoile du Congo affrontera Patronage Sainte-Anne avant que Tongo Football club ne croise le Cara. Au complexe sportif de Pointe-Noire, V Club Mokanda jouera contre Nico-Nicoyé. Au stade Paul-Sayal-Moukila, l'AC

Léopards va en découdre avec l'AS Cheminots puis au stade Marien-Ngouabi, l'AS Otoho accueille l'Interclub.

Deuxième journée

Samedi 12 octobre, au stade Alphonse-Massamba-Débat, le Cara reçoit le RCB avant la match Etoile du Congo-FC Kondzo. Le dimanche 13 octobre, les Diabes noirs accueillent l'Interclub puis en seconde heure, Tongo FC affrontera Patronage Sainte-Anne. Au Complexe sportif de Pointe-Noire, Nico-Nicoyé reçoit l'AS Cheminots avant V Club -AC Léopards.

Au stade Marien-Ngouabi, l'AS Otoho accueille la JST.

Troisième journée

Jeudi 17 octobre, au stade Alphonse-Massamba-Débat, Tongo FC accueille V Club puis en seconde rencontre, la JST affronte le RCB. Samedi 19 octobre, au stade Alphonse-Massamba-Débat, le FC Kondzo crociera l'AC Léopards avant que l'Interclub n'accueille l'AS Cheminots. Le dimanche 20 octobre, les Diabes noirs affronteront Patronage Sainte-Anne avant le choc Etoile du Congo-Cara. Au complexe sportif de Pointe-Noire,

Nico-Nicoyé accordera son hospitalité à l'AS Otoho.

Quatrième journée

Samedi 26 octobre, au stade Alphonse-Massamba-Débat, Patronage Sainte-Anne reçoit Interclub. Dimanche 27 octobre, RCB affronte V Club Mokanda avant Cara-Diabes noirs. Au complexe sportif de Pointe-Noire, AS Cheminots accueille Tongo FC puis Nico-Nicoyé sera aux prises à l'Etoile du Congo. Au stade Paul-Sayal-Moukila, AC Léopards jouera contre la JST puis à Owando, AS Otoho croisera le FC Kondzo.

Cinquième journée

Samedi 2 novembre, au Complexe sportif de Pointe-Noire, V Club reçoit Patronage Sainte-Anne. Dimanche 3 novembre, AS Cheminots défie les Diabes noirs après la rencontre Nico-Nicoyé-RCB. Au stade Alphonse-Massamba-Débat, Interclub va se mesurer avec la JST puis en seconde explication, le FC Kondzo affronte Tongo FC. Au stade Paul-Sayal-Moukila, AC Léopards en découdra avec le Cara puis au stade Marien-Ngouabi, AS Otoho croisera l'Etoile du Congo.

La suite du programme dans les prochaines parutions.

James Golden Eloué

INSTITUT
FRANÇAIS
DU CONGO

PROGRAMME DE LA SEMAINE DU 23 AU 29 SEPTEMBRE 2019

MARDI 24 SEPTEMBRE

18h30 : Ciné-club : La sirène de Faso Fani

MERCREDI 25 SEPTEMBRE

15h00 : Débat d'idées : « Les effets pervers de la loi de finance 2019 »
19h00 : Mercredi à la cafétéria : Embeudah Musik

JEUDI 26 SEPTEMBRE

15h00 : Rencontre littéraire : Les vœux du larynx

VENREDI 27 SEPTEMBRE

18h00 : Restitution des formations du Programme Vivendi Create Joy / Universal Group

SAMEDI 28 SEPTEMBRE

14h00 : Festival : 3ème édition Mboté Hip Hop présenté par Juliette Fievet (Légendes Urbaines - RFI), KMF et Maxi Tenace. Avec Alesh, In-noss'B, Biz Ice, Makhalba Malechek, Key Kolos, Young Ace, A6, I DANCE et les gagnants tremplin 2019.

Pour plus d'infos, veuillez consulter notre agenda du mois sur
www.institutfrancais-congo.com

cfao
AUTOMOTIVE
EQUIPMENT & SERVICES

TOYOTA

CAMPAGNE DE RAPPEL TAKATA Véhicules de marque TOYOTA

Toyota Motors Corporation (TMC), représentée au Congo par CFAO Motors, son représentant officiel, souhaite informer ses clients d'une campagne de rappel.

Cette campagne concerne certains des modèles :

- YARIS
- COROLLA
- RAV4
- HILUX et FOTUNER

Dans un souci de qualité de service et de transparence, nous invitons les propriétaires de véhicules Toyota (gamme précédemment citées), à prendre contact avec leur concessionnaire CFAO Motors le plus proche afin de voir s'ils sont concernés par cette campagne. Cette intervention sera entièrement gratuite.

Les équipes de CFAO Motors se tiennent à votre disposition dès aujourd'hui pour la prise de rendez-vous et vous recevront dans les meilleurs délais.

La Direction Générale

Contacts :

Pointe-Noire : 13, Rue Côte Matève
Brazzaville : Bld Denis Sassou Nguesso
www.cfaomotors-congo.com

BP : 1110 - Tél : (242) 05 777 00 22 / 05 777 00 23
BP : 247 - Tél : (242) 05 777 00 32 / 05 732 62 56
Email : cfaomotorscongo@cfao.com

DISPARITION

La République a rendu un dernier hommage à Placide Lenga

L'ancien premier président de la Cour suprême du Congo, décédé en Afrique du Sud, a été inhumé le 21 septembre au cimetière familial de Yalavounga, à quelques encablures de Kinkala, dans le département du Pool.

Les corps constitués nationaux, avec à leur tête le chef de l'Etat, Denis Sassou N'Guesso, ont rendu un dernier hommage à Placide Lenga, le 20 septembre, au cours d'une cérémonie solennelle organisée au Palais des congrès à Brazzaville. En effet, après le dépôt de la gerbe de fleurs et le recueillement devant la dépouille de celui qui était son collaborateur de longue date, le chef de l'Etat, président du conseil supérieur de la magistrature, a signé le livre d'or ouvert pour la circonstance.

Ancien premier président de la Cour suprême à deux reprises (du 3 décembre 1991 au 22 janvier 1996 et du 23 février 1998 au 20 février 2018), Placide Lenga s'est éteint le 5 septembre à l'âge de 80 ans. Selon Henri Bouka qui l'a succédé à la tête de la plus haute juridiction nationale en 2018, pour arriver au sommet de la pyramide judiciaire, l'illustre disparu n'a sauté aucune marche. Procureur général près la Cour suprême du 30 avril 1986 au 3 décembre 1991, il fut également procureur général près la Cour d'appel du Congo de 1978 à 1981. Premier procureur général près la Cour d'appel de Brazzaville de 1981 à 1986 après la création de celle de Pointe-Noire.

« Il a occupé toutes les fonctions : juge d'instruction, substitut du procureur de la République, procureur de la République, substitut général près la Cour d'ap-



Le président de la République s'inclinant devant le cercueil de Placide Lenga DR

pel et avocat général près la Cour suprême. Il a travaillé à Dolisie et à Pointe-Noire avant de venir poursuivre son ascension fulgurante à Brazzaville où il a fini en tant que plus haut magistrat de l'ordre unique des juridictions de son pays », a témoigné le premier président de la Cour d'appel, Henri Bouka.

« **Magistrat intègre et courageux** »

D'après lui, Placide Lenga fut aussi greffier des cours et tribunaux. Ce qui lui a valu de travailler en République centrafricaine et de dresser le procès-verbal consignait les constatations faites à l'occasion du terrible accident d'avion qui coûta la vie au président Barthélemy Boganda, en 1959. Ce

qui signifie qu'il s'est élevé par le travail et le mérite. « Magistrat intègre et courageux, il a appris à tous les magistrats que c'est par le travail acharné, la loyauté, l'honneur, la dignité et la probité que l'on peut réussir dans ce métier où la toute petite faute peut te ruiner. Le premier président Placide Lenga nous disait toujours : soyez en toute circonstance, très chers collègues et anciens magistrats, dignes et solennels, et le métier vous réussira », a poursuivi celui qui a travaillé pendant plus de vingt ans avec l'illustre disparu.

Le maître de la rhétorique

Assimilant la vie à la rose qui naît le matin, s'épanouit à midi et flétrit inexorablement le soir pendant que tous admirent encore sa

beauté, Henri Bouka a renchéri qu'il y a un temps pour toute chose sur les cieux. Un temps pour naître et un temps pour mourir. « La nation tout entière pleure l'un de ses dignes fils, Placide Lenga, l'un de nos éternels premiers présidents à la Cour suprême. Tu as formé tant de magistrats qui reconnaissent ton droit de maître. Tu étais le maître des maîtres. Tu étais un père pour beaucoup de jeunes magistrats, un aîné respecté pour ceux de ma génération. Tu étais tout cela, maintenant tu peux t'en aller en paix », a-t-il ajouté, précisant que c'est par leur testament que les grands hommes sont éter-

nels et entrent au panthéon de l'histoire de leur pays.

Grand officier dans l'ordre du mérite congolais, Placide Lenga était docteur en droit et diplômé de l'Ecole nationale de la magistrature de Paris avant de devenir magistrat en 1979. Enseignant d'histoire à l'Université Marien-Ngouabi et titulaire d'un Certificat d'aptitude à la profession d'avocat, il a participé à la formation de plusieurs générations de magistrats et d'avocats à l'Ecole nationale d'administration et de magistrature. « C'est un homme décomplexé, humble et modeste mais rempli des connaissances multiples et diverses. Il était un magistrat cultivé qui pouvait vous raconter les fantômes de Napoléon... Il était aussi un modèle de probité morale dans un environnement où l'on se reprend souvent sur la valeur réelle de certains magistrats. Des faits insolites et inadmissibles de certains plus hauts magistrats du pays », a commenté Henri Bouka, regrettant la disparition du maître de la belle rhétorique.

Notons qu'après l'hommage officiel, une messe de requiem a été célébrée en la cathédrale Sacré-Cœur avant le départ de la dépouille pour Kinkala par hélicoptère via l'aéroport international Maya-Maya.

Parfait Wilfried Douniama

**UNE ADRESSE E-MAIL
POUR NOUS ADRESSER VOS ANNONCES
PLUS RAPIDEMENT**

regie@lesdepechesdebrazzavilles.fr



DESCENTE PARLEMENTAIRE

Les sénateurs de Pointe-Noire restituent les travaux de la 6^e session ordinaire

Le collectif conduit par le vénérable Gabriel Nzambila était face aux conseillers municipaux, le 19 septembre, pour leur rendre compte de la dernière session de la chambre haute du parlement, tenue du 2 juin au 13 août, à Brazzaville.

La descente des sénateurs élus à Pointe-Noire a coïncidé avec l'ouverture des travaux de la septième session ordinaire du conseil municipal et départemental de cette ville. Les élus locaux ont été informés des vingt-neuf affaires examinées et adoptées au cours de la sixième session ordinaire du Sénat, entre autres, le projet de loi autorisant la ratification de l'accord sur le transport aérien entre le gouvernement de la République du Congo et celui du royaume des Pays-Bas ; le projet de loi relatif aux transactions électroniques ; le projet de loi portant création de la zone économique spéciale d'Oyo-Ollombo ; le projet de loi portant loi d'orientation de l'action sociale ; l'apurement des comptes du Sénat, exercice 2018. Réagissant après la synthèse des travaux qui leur



a été faite, les conseillers municipaux et départementaux de Pointe-Noire ont voulu être édifiés sur la ligne budgétaire de leurs descentes parlementaires;

les causes des difficultés rencontrées par la population pour l'obtention d'un passeport à Pointe-Noire ;

la découverte du pétrole dans la partie septentrionale du pays ; l'insuffisance de l'offre aérienne occa-

sionnée par l'arrêt de la société d'aviation Ecair ; l'intox pratiquée par certains citoyens mal intentionnés pour mettre à mal la campagne de distribution des moustiquaires imprégnées dans la ville ; le manque d'eau et d'électricité dans certains quartiers ; l'opérationnalisation effective de la zone économique spéciale de Pointe-Noire ; etc. A ces préoccupations, le collectif des sénateurs a apporté des réponses qui ont plus ou moins éclairé la lanterne des conseillers municipaux et départementaux. Notons que le collectif des sénateurs de Pointe-Noire était composé des vénérables Gabriel Nzambila ; Antoine Loemba ; Bernard Batchi ; Jean Félix Tchicaya ; et Odette Massoussa née Kambila.

Séverin Ibara

Le collectif des sénateurs de Pointe-Noire

HUMEUR

Les cotisations sociales ignorées par l'informel

L'informel, tout le monde le sait, participe activement à la problématique de l'insertion socio-économique des individus. Mais les relations de travail dans ce secteur sont fondées sur l'emploi occasionnel, sans accords contractuels comportant des garanties en bonne et due forme.

Par secteur informel, l'on désigne l'ensemble des activités de commerce, de production de biens et services à valeur marchande qui échappent partiellement ou totalement à la législation qui régit ce champ d'activités. Quoiqu'utilisant un personnel, ce secteur s'acquiesce rarement des cotisations sociales et faute de contrat, les limogeages abusifs sont monnaie courante.

Si les choses ne sont pas prises au sérieux, le rythme avec lequel l'informel prend corps et s'enracine sur le territoire national ouvre trop la voie à un futur non « assuré » pour tous ceux qui émargent dans ce secteur. D'ailleurs, des plaintes et désolations sont entendues presque tous les jours, car les femmes et les hommes qui y travaillent ne sont pas immatriculés par leurs employeurs à la Caisse nationale de sécurité sociale. Pendant ce temps, l'âge avance.

Il est temps que les services concernés amplifient leur rigueur afin de mettre fin à ce désordre. Les propriétaires des unités de production dans l'informel, que celles-ci soient petites ou grandes, doivent les faire connaître auprès des services de sécurité sociale et immatriculer leurs agents. A bon entendeur salut !

Faustin Akono

FAUNE

La coalition Kibra et le Renape mutualisent leurs efforts pour réduire la consommation de la viande de brousse

Le Réseau national agropastoral et de l'environnement (Renape) a pris part, récemment à Brazzaville, à la mise en place de la coalition Kibra (Kinshasa-Brazzaville), dont l'action consiste à unir leurs actions pour mieux protéger l'environnement.

La mise en place de la coalition Kibra, couplée à la campagne multimédia sur les changements des comportements alimentaires, veut à terme lutter contre la réduction de la consommation de la viande de brousse.

En effet, les villes africaines en général et celles d'Afrique centrale en particulier ayant les mêmes problèmes, les initiateurs

du projet ont décidé de fédérer leurs efforts afin de mieux faire face aux problèmes de gestion de l'environnement, aux comportements alimentaires néfastes, à la lutte contre la destruction de la faune et de la flore.

Selon Crépin Telinganou, président du Renape, les villes de Kinshasa et Brazzaville se distinguent par des chiffres effa-

rants enregistrés dans la consommation de la viande de brousse. Une véritable prise de conscience s'impose afin d'éviter les conséquences qui en découlent suite à ces mauvaises habitudes alimentaires : apparition de maladies d'origine animale et autres, disparition de plusieurs espèces animales... Il a ajouté que la pratique de l'élevage, de la pisciculture et de la permaculture peuvent faire disparaître ces mauvais réflexes. Pour lui, tout le monde doit être impliqué dans ce combat : hommes, femmes, enfants, sans oublier la société civile et les meilleurs défenseurs de l'environnement gratifiés des récompenses divers tels le prix du gouverneur de l'environnement, prix grand ami de la terre et de l'air pur initiés par le Renape.

Ainsi, pour pallier la course effrénée vers la consommation de la viande de brousse, la coalition Kibra, s'inspirant du bon exemple du Renape, veut intégrer sa vision qui a permis de mettre en œuvre des initiatives louables : écoles propres sans sachets, champs écoles, agri vacances en milieu enfant, centre de formation agri bio, protection des zones humides (la mangrove), journée des enfants autochtones...

Hervé Brice Mampouya



Un environnement propre dans le Kouilou/Adiac

CHAMPIONNATS D'AFRIQUE DES CLUBS CHAMPIONS DE HANDBALL

La DGSP prépare la compétition à Kinshasa

Invitée à participer à la quarante-et-unième édition, l'équipe de la Direction générale de la sécurité présidentielle (DGSP), tout comme Abo-sport (dames) et Etoile du Congo (messieurs) ont connu leurs adversaires des groupes, le 20 septembre, à l'issue du tirage au sort.

La DGSP, vice-championne du Congo, participera à la quarante-et-unième édition des championnats d'Afrique des clubs champions de handball. La compétition se déroulera, du 4 au 14 octobre, à Praia, au Cap-vert.

« Lorsqu'on a reçu une invitation de l'instance supérieure du handball africain pourquoi déclarer forfait. Nous avons une invitation et nous sommes là pour préparer cette compétition à la quarante-et-unième édition des championnats d'Afrique des clubs », avait répondu à une question, Célestin Mpoua, l'entraîneur de la DGSP, le 18 septembre lors d'une séance d'entraînement.

Le club, a-t-il expliqué, y participera, dans le but d'améliorer le classement obtenu à Oujda, au Maroc, lors des trente-cinquièmes championnats d'Afrique des vainqueurs de coupes. « Nous y allons pour améliorer le podium. Si on était au premier niveau (3e place), il faut penser au deuxième niveau. Voilà notre objectif », avait-il ajouté. Pour se donner les chances d'atteindre ses objectifs, la DGSP a décidé d'aller voir ailleurs dans la dernière phase de sa préparation. Elle a bénéficié d'une mise au vert de trois jours à Kinshasa, la capi-



La formation de la DGSP/Adiac

itale de la République démocratique du Congo (RDC). Là-bas, l'équipe n'a pas chômé. Elle a livré deux rencontres amicales, notamment, le 21 septembre avec les Léopards de la RDC qui affûtèrent leurs armes pour le tournoi qualificatif aux Jeux Olympiques de Tokyo 2020, puis hier, face à un club. « Localement tout est mort. On se disait qu'on devrait amorcer le tournoi international comme la fois passée. Ce programme a glissé. Mais la plus belle femme du monde ne peut donner que ce qu'elle a, nous allons nous contenter de notre mise au vert à Kinshasa où j'ai quand même la mainmise sur les Léopards qui se préparent pour le tournoi qualificatif des Jeux olympiques. On aura au moins deux matches avec les équipes kinoises, cela me permet-

tra de jauger le niveau des enfants, afin d'apporter quelques corrections, avant d'amorcer la compétition proprement dite », avait précisé le coach, au gymnase Etienne-Monga.

L'équipe de la DGSP est restée presque la même que celle détentrice de la médaille de bronze à Oujda, au Maroc. Elle n'a perdu que quatre filles qui étaient à cette campagne. Cette formation s'est renforcée grâce à ses trois nouvelles recrues. Il s'agit de la gardienne des Lionnes indomptables, Noelle Isabelle Mben Bediang, de l'arrière camerounaise, Jacky Baniomo, et d'une autre arrière ivoirienne, Fatima Koko Fofana. L'apport de deux renforts extérieurs (Alphonsine Ngoulou et Medibe Vanessa Djepmou) lui permettra d'élever ses objectifs. En attendant les résultats du tirage au sort, la DGSP qui sera internée à partir du 24 septembre, a travaillé en fonction des adversaires qu'elle pourrait affronter dans cette compétition.

« Nous avons amorcé la dernière phase, qui est beaucoup consacrée sur les entraînements ciblés. Nous connaissons nos adversaires de la compétition, notamment les équipes phares comme Primeiro, Petro, les Fap du Cameroun. Actuellement nous avons amorcé les entraînements ciblés par rapport à ces grandes équipes », a précisé Célestin Mpoua.

James Golden Eloué

ZONES DE CONFLITS

Plus de vingt-neuf millions de bébés nés en 2018

Le Fonds des Nations unies pour l'enfance (Unicef) a appelé, le 20 septembre à New York, à un soutien accru aux parents forcés d'élever leurs bébés et leurs jeunes enfants dans les zones touchées par les guerres, au vu des nouvelles données.

En raison de la violence armée dans des pays comme l'Afghanistan, la Somalie, le Soudan du Sud, la Syrie et le Yémen, plus d'un bébé sur cinq dans le monde a passé ses premiers moments dans une communauté touchée par le chaos d'un conflit, souvent dans un environnement extrêmement dangereux et très stressant, souligne un communiqué de presse de l'agence onusienne.

« Tous les parents devraient pouvoir profiter des premiers moments de leurs bébés, mais pour des millions de familles qui vivent dans une zone de conflit, la réalité est beaucoup plus sombre », a déclaré la directrice générale de l'Unicef, Henrietta Fore.

« Dans le monde entier, des conflits violents limitent drastiquement l'accès à des services essentiels pour les parents et leurs nouveau-nés. Des millions de familles n'ont pas accès à des aliments nutritifs, à de l'eau salubre, à des services d'assainissement ou à un environnement sûr et sain pour grandir et tisser des liens. Au-delà des risques immédiats évidents, les répercussions à long terme d'un tel début de vie peuvent se révéler catastrophiques », a-t-elle indiqué.

Vingt-neuf millions de vies en danger

Lorsque les jeunes enfants subissent des événements indésirables et traumatisants prolongés ou répétés, le système de gestion du stress du cerveau est activé sans que le soulagement ne cause de « stress toxique ». Avec le temps, les composants chimiques du stress brisent les connexions neuronales existantes et empêchent la formation de nouvelles connexions, ce qui entraîne des conséquences durables sur l'apprentissage, le comportement, la santé physique et mentale des enfants, note le document.

« Les parents qui interagissent avec leurs bébés peuvent les protéger contre les effets neurologiques négatifs des affrontements. Pourtant, en période de conflit, les parents sont souvent submergés », a fait savoir Henrietta Fore, avant d'ajouter : « Au fond, c'est de paix que ces familles ont vraiment besoin, mais en attendant, nous devons les soutenir davantage pour les aider à faire face à la destruction. Vingt-neuf millions de nouvelles vies et d'avenir en dépendent ».

Pour venir en aide aux familles, l'Unicef mène des interventions humanitaires essentielles. La création des espaces sûrs destinés aux familles et aux jeunes enfants vivant dans des zones de conflit – des lieux où les enfants peuvent utiliser le jeu et l'éducation préscolaire comme débouchés pour certains des traumatismes qu'ils ont subis ; et fournir un soutien psychosocial aux enfants - et à leurs familles - sont des éléments essentiels de la réponse humanitaire d'Unicef. Pour cette organisation, lorsque les parents ou les tuteurs reçoivent le soutien, dont ils ont besoin pour faire face aux traumatismes et les surmonter, ils ont les meilleures chances possibles d'offrir à leurs jeunes enfants les soins dont ils ont besoin pour un développement sain de leur cerveau. agissant comme un « tampon » contre le chaos qui les entoure.

L'année 2019 marque le 30^e anniversaire de la Convention relative aux droits de l'enfant, dans laquelle, entre autres choses, les gouvernements se sont engagés à protéger et à prendre soin des enfants touchés par les conflits. Pourtant, aujourd'hui, davantage de pays sont impliqués dans des conflits internes ou internationaux qu'à tout autre moment au cours des trois dernières décennies, menaçant la sécurité et le bien-être de millions d'enfants. Les hôpitaux, les centres de santé et les espaces amis des enfants - qui fournissent tous des services essentiels aux parents et aux bébés - ont été attaqués lors de conflits à travers le monde ces dernières années.

Josiane Mambou Loukoula

Les clubs congolais engagés aux 41es championnats d'Afrique des clubs champions connaissent, depuis le 20 septembre, leurs adversaires à l'issue du tirage au sort effectué par la Confédération africaine de football. Abo sport, championne du Congo, et la DGSP participeront à cette compétition chez les dames alors que l'Etoile du Congo est l'unique représentante chez les messieurs.

Abo sport est logée dans le groupe B en compagnie de Pédro atlético d'Angola, Evabuka de la République démocratique du Congo et Atletico de Mindelo de Cap vert. La DGSP, logée dans le groupe A, a pour adversaire, Héritage de la RDC, le Cap et Bandama HBC de la Côte d'Ivoire.

L'Etoile du Congo est dans le même groupe que le Zamalek d'Egypte, Widad Smara du Maroc, Fap du Cameroun et Desportivo Praia. Le Sporting club, Interclub d'Angola, la JSK de la RDC, Red star de la Côte d'Ivoire et Atletico Mindelo sont dans le groupe A.

RÉFLEXION

Climat: le sommet de tous les dangers ?

Convoqué par le secrétaire général de l'Organisation des Nations unies, Antonio Guterres, le sommet des chefs d'Etat et de gouvernement qui se tient aujourd'hui à New York va enfin dire de façon claire que si l'humanité ne se mobilise pas dans les années à venir pour ralentir le dérèglement climatique que génère sa suractivité industrielle, elle sonnera son arrêt de mort avant même la fin de ce siècle.

Rassemblant dans la Maison de verre, à Manhattan, les dirigeants de plus de soixante Etats et fondant ses analyses sur les rapports d'institutions spécialisées telles que le Groupe d'experts intergouvernemental sur le climat, ce sommet confirmera que si les mesures décidées lors de la COP 24 à Paris ne sont pas mises en œuvre sans délai, le dérèglement climatique provoquera inévitablement et très vite des catastrophes en série contre lesquelles il sera impossible de lutter.

Des catastrophes dont voici une liste non exhaustive :

- ° Augmentation continue de la température pouvant aller jusqu'à 5, voire même 7 degrés par rapport à l'ère pré-industrielle.
- ° Détérioration de l'atmosphère provoquée par l'augmentation des gaz à effet de serre contre lesquels les grands bassins fluviaux ne pourront plus lutter.
- ° Fonte des pôles - déjà constatée tout au long des dix dernières années - et montée corrélative du niveau des océans sur les cinq continents.
- ° Submersion partielle ou totale des côtes où sont construites de très grandes cités, à commencer précisément par New York.
- ° Destruction des glaciers sur tous les massifs de la planète, l'Himalaya y compris, et donc assèchement inévitable des fleuves et des rivières.
- ° Extension démesurée des zones désertiques en Afrique, en Amérique la-

tine, en Asie, au Proche et au Moyen-Orient, voire même en Europe du sud.

- ° Disparition sous le niveau de la mer d'une multitude d'îles dans les Caraïbes, dans l'océan Pacifique, dans l'extrême Nord et l'extrême Sud.
- ° Migrations incontrôlées et incontrôlables de la population que frappe directement la désertification des terres et la montée des océans.
- ° Conflits entre les Etats victimes des effets du réchauffement climatique et les Etats qui en sont temporairement protégés.
- ° Tensions sociales et politiques entre les générations que laisse aujourd'hui prévoir la mobilisation des jeunes autour du sommet de New York.

De cette liste, encore une fois non exhaustive, des dérives qui menacent aujourd'hui l'espèce humaine ressort l'idée aussi simple qu'évidente selon laquelle les nations qui se partagent la planète n'ont aucune chance de

conjurer le mauvais sort si elles ne s'entendent pas dès à présent pour mettre un terme au dérèglement climatique.

Conclusion aussi claire que prégnante, par conséquent : le sommet qui se tient aujourd'hui à New York est bien celui de tous les dangers étant donné la faiblesse des mesures prises jusqu'à présent pour lutter contre le dérèglement climatique et la décision - aussi absurde qu'incompréhensible - prise par le président Donald Trump de retirer les Etats-Unis de l'accord de Paris.

Mais, quitte à rêver, ne pourrait-il pas être en réalité le sommet de tous les espoirs avec un réveil des consciences au plus haut niveau des Etats dont le meilleur, c'est-à-dire un plan cohérent et collectif de lutte contre ce dérèglement, sortirait enfin ?

Jean-Paul Pigasse